#### Département d'Eure-et-Loir

Enquête publique ayant pour objet la demande de Permis de construire présentée par la société Panhard Développement en vue de la construction d'une plateforme logistique située Route de Roinville sur le territoire de la commune d'Auneau-Bleury Saint-Symphorien (Eure-et-Loir)

#### Annexes



commissaire enquêteur : Frédéric Ibled

#### Destinataires:

- Monsieur le Maire de la commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien
- Madame la Présidente déléguée du Tribunal Administratif d'Orléans
- archives

#### **ANNEXES**

- 1. Arrêté en date du 31 août 2021 de Monsieur le maire d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien précisant les conditions de l'enquête publique ;
- 2. Avis d'enquête publique du 31 août 2021;
- 3. Publications de l'enquête : affichages presses (a,b,c,d,e) ;
- 4. Constats d'affichage d'huissier de justice (a, b, c);
- 5. Délibération de la municipalité d'Auneau-Bleury Saint-Symphorien;
- 6. Procès-Verbal de synthèse des observations (b, c);
- 7. Délibération de la Communauté de communes ;
- 8. Mémoire en réponse du maître d'ouvrage;
- 9. Certificat d'affichage de Monsieur le Maire





021 / 08 / 343

### **ARRÊTÉ**

# PRESCRIVANT UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PERMIS DE CONSTRUIRE PC 028015 20 00031 DEPOSE PAR LA SOCIETE SNC AUNEAU 1 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT LOGISTIQUE, SITUEE ROUTE DE ROINVILLE A AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

Le Maire de la commune d'AUNEAU - BLEURY - SAINT-SYMPHORIEN,

Vu le Code de l'Environnement et notamment les articles L.123-1 à L. 123-19, R.123-1 à R.123-27;

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment l'article R.423-57 ;

**Vu** l'arrêté ministériel du 24/04/2012 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis d'enquête publique mentionné à l'article R.123-11 du code de l'Environnement ;

**Vu** le dossier de demande de permis de construire déposée le 06/10/2020 par la société SNC AUNEAU 1, domiciliée 10 rue Roquépine 75008 PARIS (groupe PANHARD) en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN sous le numéro PC 028015 20 00031 pour la construction d'un entrepôt composé de 9 cellules de stockage, complété de bureaux, locaux et installations techniques, sur un terrain sis Route de Roinville à AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN;

Vu les pièces modifiées et complétées reçues les 06/11/2020, 03/02/2021 et 22/07/2021;

**Vu** la décision n° E21000080 / 45 en date du 29/06/2021 de Monsieur le président du Tribunal Administratif d'Orléans portant désignation d'un commissaire enquêteur ;

Considérant que la délivrance du permis de construire susvisé est conditionnée par la réalisation d'une enquête publique préalable ;

#### ARRÊTE

#### ARTICLE 1: OBJET DE L'ENQUETE PUBLIQUE ET PORTEUR DU PROJET

La demande d'enquête publique est présentée par la SNC AUNEAU 1 dont le siège social se situe 10 rue Roquépine 75008 PARIS.

Elle porte sur la construction d'un bâtiment logistique de 80 702 m², comprenant 9 cellules de stockage, des bureaux, des locaux et installations techniques. Le projet est situé sur la commune d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN, Route de Roinville. Il fait l'objet d'un permis de construire n° PC 028015 20 00031 en cours d'instruction et qui sera délivré ou pas à l'issue de cette enquête publique.

NB :ll est précisé que le projet a déjà fait l'objet d'une enquête publique au titre des Installations classées pour la protection de l'environnement, du 07/04/2021 au 10/05/2021. Cette enquête a donné lieu à un avis favorable du commissaire enquêteur.

#### **ARTICLE 2: COMMUNE CONCERNEE**

La commune concernée par cette enquête publique est : AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN.

#### ARTICLE 3: DESIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Le commissaire enquêteur désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'Orléans est **Monsieur Frédéric IBLED**, cadre technique.







#### **ARTICLE 4: MODALITE DE L'ENQUETE PUBLIQUE**

L'enquête publique se déroulera du lundi 27 septembre 2021 à 9h00 au jeudi 28 octobre 2021 à 17h30.

Le dossier d'enquête comporte :

- L'ensemble des pièces du permis de construire (formulaire, pièces écrites et graphiques, attestations, etc.)
- L'étude d'impact environnementale et son résumé non technique
- L'avis de l'autorité environnementale
- Un registre d'enquête sur lequel pourra être mentionnées toutes remarques ou observations.

Pendant toute la durée de l'enquête, ce dossier est tenu à disposition du public :

- En format papier, à la mairie d'Auneau (1 avenue Gambetta, 28700 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN), aux jours et heures d'ouverture de la mairie
- En format numérique consultable sur un poste informatique dédié disponible au service urbanisme de la maire d'Auneau (3 avenue Gambetta) aux jours et heures d'ouverture du service
- En format numérique, sur le site internet de la commune : <a href="https://www.ville-ab2s.fr/fr/pages/enquetes-et-consultations-publiques-en-cours-98.html">https://www.ville-ab2s.fr/fr/pages/enquetes-et-consultations-publiques-en-cours-98.html</a>,

Les mesures sanitaires liées à la COVID 19 mises en place dans le cadre de cette enquête seront affichées en mairie. Le public devra obligatoirement porter un masque et venir avec son stylo, s'il souhaite déposer une observation ou une proposition.

#### ARTICLE 5: OBSERVATIONS, PROPOSITIONS DU PUBLIC

Au cours de l'enquête publique, les personnes qui le désirent pourront :

- Consigner leurs observations sur le registre papier ouvert en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN
- Adresser leurs observations par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse postale suivante :

MAIRIE D'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

à l'attention du commissaire enquêteur

1 avenue Gambetta

BP 90090

28702 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

- Transmettre leurs observations à l'adresse électronique suivante : urbanisme@ville-ab2s.fr

#### **ARTICLE 6: PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR**

le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux lieu, dates et heures suivantes :

| Lundi 27 septembre 2021 | De 14h00 à 17h30 | Mairie d'Auneau                      |  |
|-------------------------|------------------|--------------------------------------|--|
| Samedi 9 octobre 2021   | De 9h00 à 12h00  | 1 avenue Gambetta                    |  |
| Jeudi 28 octobre 2021   | De 14h00 à 17h30 | 28700 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN |  |

#### **ARTICLE 7: DEMANDE D'INFORMATIONS TECHNIQUES**

Les informations techniques relatives au projet de construction d'un entrepôt de 9 cellules de stockage complété de bureaux, locaux et installations techniques peuvent être obtenues auprès de :

Madame Sylvie MICELI, Directeur de la maîtrise d'ouvrage du Groupe PANHARD, tél.: 01.42.56.41.13 mail: sylvie.miceli@panhardgroupe.com



#### COMMUNE D'AUNEAU-BLEURY-ST-SYMPHORIEN





#### **ARTICLE 8: MESURES DE PUBLICITE**

#### Affichage:

Quinze jours au moins avant le début de l'enquête, et pendant toute le durée de celle-ci, Monsieur le maire d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN publiera un avis d'enquête publique par voies d'affiches et par tout autre procédé en usage dans la commune (site internet, panneau d'information électronique, etc.).

Il sera procédé par les soins du pétitionnaire, la SNC AUNEAU 1 (GROUPE PANHARD), à l'affichage du même avis sur le lieu prévu pour la réalisation du projet, de façon visible et lisible depuis la voie publique.

Cet affichage devra respecter les spécificités déterminées par l'arrêté ministériel du 24/04/2012 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis d'enquête publique mentionné à l'article R.123-11 du Code de l'Environnement et être réalisé au moins 15 jours avant le début de l'enquête.

Ces formalités devront être justifiées par un certificat d'affichage établi par le maire d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN et le pétitionnaire.

#### Parution:

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera, par les soins du maire d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN et aux frais du responsable du projet, inséré en caractères apparents dans 2 journaux locaux diffusés dans le département d'Eure-et-Loir, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci.

Tous les frais de publicité ainsi que le paiement des vacations et le remboursement des frais engagés par commissaire -enquêteur sont à la charge du responsable du projet.

#### **ARTICLE 9: AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le conseil municipal d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN est appelé à donner son avis motivé sur le projet de permis de construire, dès l'ouverture de l'enquête et au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête.

#### ARTICLE 10 : CLOTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête et les documents annexés seront transmis sans délai au commissaire enquêteur. Ils seront clos et signés par ce dernier.

Après clôture du registre d'enquête, le commissaire enquêteur rencontrera dans un délai de huit jours, les responsables du projet et leur communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le délai de huit jours court à compter de la réception par le commissaire enquêteur, du registre d'enquête et des documents annexés.

Les responsables du projet disposeront d'un délai de quinze jours pour produire leurs observations et adresser au commissaire enquêteur un mémoire de réponse.

#### ARTICLE 11: RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Dès lors, le commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de la commune d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN l'exemplaire du dossier d'enquête déposé au siège de l'enquête accompagné du registre et pièces annexes ainsi qu'un rapport unique et dans une présentation séparée ses conclusions motivées précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables au projet.

Ce délai de quinze jour pourra être reporté sur demande argumenté du commissaire enquêteur et après avis du pétitionnaire.

Dès réception du rapport et des conclusions, la mairie adressera une copie au maître d'ouvrage.



#### COMMUNE D'AUNEAU-BLEURY-ST-SYMPHORIEN





La copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Les documents seront également consultables pendant cette période sur le site internet de la commune : <a href="https://www.ville-ab2s.fr/fr/pages/enquetes-et-consultations-publiques-terminees-96.html">https://www.ville-ab2s.fr/fr/pages/enquetes-et-consultations-publiques-terminees-96.html</a>

#### **ARTICLE 12: EFFET DU PRESENT ARRETE**

A l'issue de la procédure réglementaire, le Maire d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN accordera ou non le permis de construire PC 028015 20 00037.

#### **ARTICLE 13: EXECUTION DU PRESENT ARRETE**

Monsieur le maire d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN et Monsieur le commissaire enquêteur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux pétitionnaires et dont copie sera transmise à la Préfecture d'Eure-et-Loir pour contrôle de légalité.

Auneau-Bleury-Saint-Symphorien,

Le 31 août 2021

Jean-Luc DUCERF

Maire d'AUNEAU – LEURY - ST-SYMPHORIEN

Le présent arrêté, à supposer que celui-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d'Orléans ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

JRY

Conformément aux termes de l'article R 412-7 du Code de Justice Administratif, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet : <a href="http://www.telerecours.fr">http://www.telerecours.fr</a>



# **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

#### Relative à une demande de permis de construire au titre du code de l'urbanisme

**OBJET**: construction d'un bâtiment logistique de 80 702 m² comprenant 9 cellules de stockage, des bureaux, des locaux et installations techniques, faisant l'objet d'une demande de permis de construire déposée en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN sous le n°PC 028015 20 00031.

SITUATION: Route de Roinville à AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

PORTEUR DU PROJET: SNC AUNEAU 1 (groupe PANHARD) dont le siège social se situe 10 rue Roquépine 75008 PARIS

LES INFORMATIONS RELATIVES AU PROJET POURRONT ETRE OBTENUES AUPRES DE : Madame Sylvie MICELI, Directeur de la maîtrise d'ouvrage du Groupe PANHARD, tél. : 01.42.56.41.13 - mail : sylvie.miceli@panhardgroupe.com

DUREE DE L'ENQUETE: 32 jours, du lundi 27 septembre 2021, 9h00 au jeudi 28 octobre 2021, 17h30.

**LE COMMISSAIRE ENQUETEUR** désigné est **Monsieur Frédéric IBLED**, cadre technique. Il se tiendra à la disposition du public en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN, 1 avenue Gambetta, aux jours et horaires suivants :

| Lundi 27 septembre 2021 | De 14h00 à 17h30 |  |  |
|-------------------------|------------------|--|--|
| Samedi 9 octobre 2021   | De 9h00 à 12h00  |  |  |
| Jeudi 28 octobre 2021   | De 14h00 à 17h30 |  |  |

Les mesures sanitaires liées à la COVID 19 mises en place dans le cadre de cette enquête seront affichées en mairie. Le public devra obligatoirement porter un masque et venir avec son stylo, s'il souhaite déposer une observation ou une proposition.

LE DOSSIER MIS A DISPOSITION DU PUBLIC est composé de l'ensemble des pièces du permis de construire (formulaire, pièces écrites et graphiques, attestations, etc.), de l'étude d'impact environnementale et son résumé non technique, de l'avis de l'autorité environnementale et d'un registre d'enquête. Il est disponible :

- En format papier, à la mairie d'Auneau (1 avenue Gambetta, 28700 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN), aux jours et heures d'ouverture de la mairie
- En format numérique consultable sur un poste informatique dédié <u>disponible au service urbanisme</u> de la maire d'Auneau (3 avenue Gambetta) aux jours et heures d'ouverture du service
- En format numérique, sur le site internet de la commune : <a href="https://www.ville-ab2s.fr/fr/pages/enquetes-et-consultations-publiques-en-cours-98.html">https://www.ville-ab2s.fr/fr/pages/enquetes-et-consultations-publiques-en-cours-98.html</a>

#### PENDANT LA DUREE DE L'ENQUETE, LE PUBLIC POURRA FORMULER SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS :

- Sur le registre ouvert à cet effet en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN et accessible aux jours et heures d'ouverture habituels
- Par voie postale, adressées au commissaire enquêteur en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN (à l'attention du commissaire enquêteur - 1 avenue Gambetta, BP 90090, 28702 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN)
- à l'adresse électronique suivante : urbanisme@ville-ab2s.fr

RAPPORT ET CONCLUSIONS MOTIVEES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR CONSULTABLES, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN et sur le site internet de la ville.

A L'ISSUE DE LA PROCEDURE REGLEMENTAIRE, le maire d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN accordera ou non le permis de construire sollicité, assorti ou non de prescriptions.

### AVIS D'OBSÈQUES

Pour transmettre vos avis

**04.73.17.31.41** ou

#### obseques@centrefrance.com

Consultation des avis sur

#### lechorepublicain.fr

ou sur le site de notre partenaire

dansnoscoeurs.fr

#### Les obsèques célébrées ce jour \*

– Eure-et-Loir – Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

10 h 30 : Madeleine CHAPRON, en l'église.

#### Chartres

10 h 00 : Marie Sylvie JOUFFRIEAU, en la cathédrale Notre-Dame.

#### Châteaudun

10 h 00 : Pierre LAVAINNE, dans la salle de cérémonie des établissement Broka.

#### La Bazoche-Gouet

15 h 00 : Roland BERGEOT, en l'église.

#### Le Boullay-les-Deux-Églises

10 h 00 : Yvette PROVENDIER, en

#### Mainvilliers

13 h 30 : Ida PAILLET, au crématorium. (\*) Les obsèques célébrées ce jour, ayant fait l'objet d'un avis dans le journal.

#### **CHERISY**

La famille BROSSET vous fait part du décès de

#### **Madame Simonne BODET**

survenu le 5 septembre 2021, à Anet, à l'âge

Les obsèques auront lieu le vendredi 10 septembre 2021, à 10 h 15, en l'église Saint-Pierre de Cherisy où l'on se réunira.

Pas de plaques s'il vous plaît.

PF Guillon, Dreux (02.37.50.11.21).

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

809862

#### LA CHAPELLE-DU-NOYER

Mme GAUVAIN Patricia, sa compagne; Yann, son fils,

Ainsi que toute la famille vous font part du décès de

#### **Monsieur Jean-Luc BARDOU**

survenu le lundi 6 septembre 2021, à l'âge de 52 ans.

seront célébrées **le** vendredi 10 septembre, à 10 heures, en la salle de cérémonie des Établissements Broka, à Châteaudun.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à son deuil. Mme Patricia Gauvain

19. rue du Beauvoir 28200 La Chapelle-du-Noyer

Ets Broka, Châteaudun (02.37.45.46.95).

#### **CHARTRES**

Maxime et Marine, ses enfants, et leur maman,

Et toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

#### **Monsieur Derrar BAGTACHE**

survenu le 4 septembre 2021, à l'âge de

Les obsèques auront lieu le vendredi 10 septembre 2021, à 16 h 30, au cimetière de Char-

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

PFG, Chartres (02.37.21.88.20).



#### **VIABON — CHARTRES**

Brigitte HÉNAULT, son épouse; Mélanie et Samuel, Laurent et Manoëlle, Vincent et Caroline, ses enfants :

Arthur et Valentin, Candice et Coralie, ses petits-enfants,

Ainsi que toute la famille et ses amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

#### Monsieur Francis HÉNAULT

survenu à l'âge de 67 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le sa-medi 11 septembre 2021, à 10 heures, en l'église Saint-Martin de Viabon.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remer-

PFM Perche, Luisant (02.37.25.46.72).

809644

#### **CHARTRES**

Véronique et Jacques GUERRIER, Laurence BARBIER.

Emmanuelle et Jean-Yves FAUGER. ses enfants;

Ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, Ainsi que toute la famille

#### ont la tristesse de vous faire part du décès de Madame Lucienne PRÉ

née VILLARD

survenu le 5 septembre 2021, à l'âge de

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 septembre 2021, à 10 h 30, en l'église de Lèves.

Ni fleurs ni plaques.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remer-

PF Denèque, Mainvilliers.

809785

#### **CHARTRES**

Danielle, Frederic, Bruno, Jacques (†), Pascal, Stéphane, David, ses enfants;

Ses petits-enfants

Et toute la famille

ont la tristesse de vous faire part du décès de

#### Monsieur Robert HAMELIN

survenu le 5 septembre 2021, à l'aube de ses 88 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 septembre 2021, à 10 h 30, en l'église de La Madeleine de Chartres, suivie de

Cet avis tient lieu de faire-part et de remer-PF Denèque, Mainvilliers (02.37.36.09.09).

#### **SANCHEVILLE**

a la tristesse de vous faire part du décès de

#### **Madame Germaine LEROY**

née CHEVALIER

survenu le 3 septembre 2021, à l'âge de

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 10 septembre 2021, à 10 heures, en l'église de Sancheville.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remer-

La famille remercie le personnel de l'EHPAD Martial-Taugourdeau pour sa gentillesse et son dévouement.

Marbrerie du Loir, Bonneval (02.37.47.30.10).



#### **ILLIERS-COMBRAY**

Nous vous faisons part du décès de

#### Mademoiselle Paulette LESAULT

survenu à l'âge de 93 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 septembre, à 10 h 30, en l'église d'Illiers-Combray, suivie de l'inhumation.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remer-

PFM Perche, Illiers-combray (02.37.33.28.79).

### AVIS DE DÉCÈS



#### **AVIS DE DÉCÈS VIERVILLE — CHARTRES**

Mme Jocelyne LEROY, son épouse, vous fait part du décès de son époux

#### Monsieur Michel LEROY

survenu le 1<sup>er</sup> septembre 2021. Les obsèques religieuses ont eu lieu dans

PF L. Pinturier, Angerville (01.64.95.20.42).

### **AVIS DE DÉCÈS**

**DREUX (Eure-et-Loir)** Mme Annie ALIBERT, son épouse; Catherine et Matthieu, François et Emmanuelle,

ses enfants; Manon (†), Maxime, Matthieu, Maëlle, Martin, Pauline, Clément, Marie, Thomas,

ses petits-enfants, ont la tristesse de vous faire part du décès du

#### **Docteur Jean-Pierre ALIBERT**

survenu à Dreux, le 30 août 2021, à l'âge de

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité. PF Maini, marbrerie, Dreux (02.37.46.86.26).

Retrouvez toutes les publications sur

04.73.17.31.27

legales@centrefrance.com

à la publication des annonces légales et judiciaires sur l'ensemble du département de l'Eure-et-Loir au tarif de 4,07 € hors taxes la ligne

#### **VIE DES SOCIÉTÉS**

#### **AVIS DE CONSTITUTION**

Par ASSP du 27/08/2021, il a été constitué une SCI. **Dénomination :** VILA REAL. **Siège social :** 5 ter, rue Saint-Martin, 28800 Bonneval. **Capital :** 10.000 €. Objet social: administration et gestion par voie de location ou autrement de biens immobiliers dont elle est propriétaire et de tous autres hiens de même nature dont elle viendrait à être propriétaire. Gérance : M. Dario FERREIRA demeurant 11, rue des Myosotis, 28800 Bonneval, et M. Jérémy GOUACHE demeurant 5 ter, rue Saint-Martin, 28800 Bonneval. Cession de parts : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé, conjoint, ascendants ou descendants. Toute cession à un tiers est soumise au préalable à agrément. Durée : 99 ans. Immatriculation : au



#### SACRED

Société anonyme au capital de 152.450 € Siège social : route de Dampierre 28350 Saint-Lubin-des-Joncherets RCS Chartres B 775.722.184

Suivant procès-verbal du 30 avril 2021, le conseil d'administration rappelle que M. Patrick MORAT, directeur général délégué, a fait valoir ses droits à retraite au 30 septembre 2018. Mention sera faite au RCS de Chartres.

#### **ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES**

**COMMUNE D'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN** 

#### **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

RELATIVE À UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE AU TITRE DU CODE DE L'URBANISME

Objet : construction d'un bâtiment logistique de 80.702 m² comprenant 9 cellules de stockage, des bureaux, des locaux et installations techniques, faisant l'objet d'une demande de permis de construire déposée en mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien sous le nº PC 028015.20.00031.

Situation: route de Roinville à Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

Porteur du projet : SNC AUNEAU 1 (groupe PANHARD), dont le siège social se situe 10, rue Roquépine, 75008 Paris. Les informations relatives au projet pourront être obtenues auprès de :

M<sup>me</sup> Sylvie MICELI, directeur de la maîtrise d'ouvrage du groupe PANHARD, tél. 01.42.56.41.13, e-mail: sylvie.miceli@panhardgroupe.com. Durée de l'enquête : 32 jours, du lundi 27 septembre 2021, 9 heures, au

jeudi 28 octobre 2021, 17 h 30. Le commissaire enqueteur désigné est M. Frédéric IBLED, cadre technique. Il se tiendra à la disposition du public en mairie d'Auneau-Bleury-Saint-

Symphorien, 1, avenue Gambetta, aux jours et horaires suivants : lundi 27 septembre 2021, de 14 heures à 17 h 30 ; - samedi 9 octobre 2021, de 9 à 12 heures

jeudi 28 octobre 2021, de 14 heures à 17 h 30. Le dossier mis à disposition du public : est composé d'une note de présentation générale, de l'ensemble des pièces du permis de construire, de l'étude d'impact environnementale et son résumé non technique, de l'avis de l'autorité environnementale et d'un registre d'enquête. Il est

- en format papier, à la mairie d'Auneau (1, avenue Gambetta, 28700 Auneau-Bleury-Saint-Symphorien), aux jours et heures d'ouverture de la

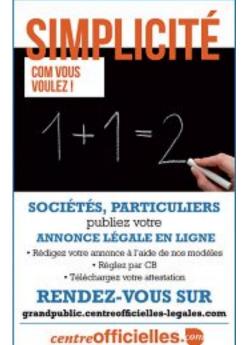
- en format numérique consultable sur un poste informatique dédié disponible au service urbanisme de la maire d'Auneau (3, avenue Gambetta), aux jours et heures d'ouverture du service ; en format numérique, sur le site Internet de la commune :

https://www.ville-ab2s.fr/fr/pages/enquetes-et-consultations-publiques-Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations

et propositions: sur le registre ouvert à cet effet en mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien et accessible aux jours et heures d'ouverture habituels ; par voie postale, adressées au commissaire enquêteur en mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien (à l'attention du commissaire enquêteur, 1, avenue Gambetta, BP 90090, 28702 Auneau-Bleury-Saint-Sympho

 à l'adresse électronique suivante : urbanisme@ville-ab2s.fr Rapport et conclusions motivées du commissaire enquêteur : consultables pendant un an, à compter de la clôture de l'enquête publique en mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien et sur le site Internet de la ville.

A l'issue de la procédure réglementaire : le maire d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien accordera ou non le permis de construire sollicité, assorti ou non de prescriptions.



Publication sur toute la France

**EMPLOIS** 

PROCHE Verneuil sur Avre re-

cherche couple de gardiens (h/f) aimant la campagne

pour surveillance et entretien

de propriété. Agréable loge-ment de fonction avec jardin

privatif et potager. Travaux

dèntretien (tonte, jardinage,

coupe de bois et menus tra-

vaux) à mi-temps rémunérés

au SMIC. Références exigées.

\_ Tél : 06.15. 45.69.33

RECHERCHE peinture inté-

rieur plus pose parquet, 36 ans d'expérience, CESU

a c c e p t é . Tél.06.28.13.93.92. 978740

A nos lecteurs..

Comment

répondre

à une petite

annonce

Lorsqu'il y a la mention écrire CENTRE FRANCE PUBLICITÉ, nous ne pou-vons vous donner l'adres-se. Vous écrivez une lettre destinée à l'annonceur. Précisez bien le numéro

exact de l'annonce qui vous intéresse ou de préfé-rence joignez la coupure de l'annonce. A réception,

nous la transmettrons à l'intéressé. C'est lui qui doit

vous répondre directe-ment.

# Avis d'obsèques / Annonces classées

### **AVIS D'OBSÈQUES**

Pour transmettre vos avis

04.73.17.31.41 ou

#### obseques@centrefrance.com

Consultation des avis sur

#### lechorepublicain.fr

ou sur le site de notre partenaire

dansnoscoeurs.fr

#### Les obsèques célébrées ce jour \*

– Eure-et-Loir – Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

#### Brunelles

14 h 30 : Pierre BRETONNET, en l'église. Βû

#### 14 h 30 : Michel VAUTIER, en l'église.

14 h 30 : Lisbeth DUMONT, en l'église

**Illiers-Combray** 

10 h 30 : Paulette LESAULT, en l'église.

14 h 30 : Guy CATHALA, en l'église

#### Mainvilliers

16 h 00 : Jean-Louis GRIMAL, au crématorium.

16 h 00 : René DEHU, au crématorium.

#### Saint-Léger-des-Aubées

14 h 30 : JOSEPH, au cimetière.

10 h 00 : Odette JACQUES, en l'église

(\*) Les obsèques célébrées ce jour, ayant fait l'objet d'un avis dans le journal.

#### **DONNEMAIN-SAINT-MAMÈS**

Aline CHEVAUCHÉ, Annie (†) et Gilles GIGAUT. Nicole et Philippe SAUGER, Claude et Constance CHEVAUCHÉ, ses enfants et leurs conjoints; Yoann et Mélissande, Alexandre et Louise, Baptiste, Noémie, Paulin, Léna, Roxane, Ainsi que toute la famille

#### Madame Paulette CHEVAUCHÉ

vous font part du décès de

née DÉSIRÉ

survenu le mardi 7 septembre 2021, à l'âge

Ses obsèques seront célébrées le vendredi **10 septembre 2021, à 11 heures**, en l'église de Donnemain-Saint-Mamès, où l'on se réu-

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à son deuil.

Ets Broka, Châteaudun (02.37.45.46.95). Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

### **AVIS DE DÉCÈS**

#### **AVIS DE DÉCÈS LA BAZOCHE-GOUET**

Marc et Anne DIJON, Patrick et Laurence TIFFAGON-DIJON, Franck et Cécile DIJON, ses enfants;

Ses petits et arrière-petits-enfants ont la douleur de vous faire part du décès de

#### **Madame Jeannine DIJON**

née LECOMTE

le 7 septembre 2021, à Neuilly-sur-Seine, dans sa 86° année.

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

#### **AVIS DE DÉCÈS COURVILLE-SUR-EURE**

Lucien et Eliane FURET, Jeannine et Jean (†) TÉNA, Lucienne FURET,

son frère et ses sœurs; Sa belle-sœur et son beau-frère ; Ses neveux et nièces, Ainsi que toute la famille

#### ont la douleur de vous faire part du décès de **Monsieur Claude FURET**

survenu le 31 août 2021, à l'âge de 83 ans. Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familialie le mercredi 8 septembre 2021, à Illiers-Combray.

Cet avis tient lieu de remerciements. PF Denèque, Illiers-Combray (02.37.24.00.87).

809503

#### REMERCIEMENTS

#### DREUX (Eure-et-Loir)

La famille de

#### **Monsieur Claude JONNIER**

remercie sincèrement les personnalités et personnes qui se sont associées à leur deuil par leur présence, envoi de fleurs ou messages de

PF Maini, marbrerie, Dreux (02.37.46.86.26)

#### **CHARPONT (Eure-et-Loir)**

Mme Liliane PRUNIER, son épouse; Ses enfants, petits-enfants Et toute la famille

vous remercient pour votre amitié, votre présence, vos pensées, vos fleurs, et votre réconfort lors du décès de

#### **Monsieur Jean PRUNIER**

PF Maini, marbrerie, Dreux (02.37.46.86.26).

810013

# **ANNONCES**

Retrouvez toutes les publications sur www.centreofficielles.com

04.73.17.31.27

legales@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces légales et judiciaires sur l'ensemble du département de l'Eure-et-Loir au tarif de 4,07 € hors taxes la ligne.

#### **ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES**

COMMUNE D'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

#### **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

RELATIVE À LINE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE AU TITRE DU CODE DE L'URBANISME

Objet : construction d'un bâtiment logistique de 80702 m² comprenant 9 cellules de stockage, des bureaux, des locaux et installations techniques, faisant l'objet d'une demande de permis de construire déposée en mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien sous le nº PC 028015 20 00031.

Situation : route de Roinville à Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

Porteur du projet : SNC AUNEAU 1 (groupe PANHARD) dont le siège social se situe 10, rue Roquépine, 75008 Paris.

Les informations relatives au projet pourront être obtenues auprès de Mme Sylvie MICELL directeur de la maîtrise d'ouvrage du Groupe PAN-HARD, tél. 01.42.56.41.13, mail : sylvie.miceli@panhardgroupe.com

Durée de l'enquête : 32 jours, du lundi 27 septembre 2021, 9 heures, qu jeudi 28 octobre 2021, 17 h 30.

Le commissaire enquêteur désigné est M. Frédéric IBLED, cadre technique. Il se tiendra à la disposition du public en mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, 1, avenue Gambetta, aux jours et horaires suivants : lundi 27 septembre 2021 de 14 heures à 17 h 30 :

- samedi 9 octobre 2021 de 9 heures à 12 heures ;
- jeudi 28 octobre 2021 de 14 heures à 17 h 30.

Le dossier mis à disposition du public est composé d'une note de présentation générale, de l'ensemble des pièces du permis de construire, de l'étude d'impact environnementale et son résumé non technique, de l'avis de l'autorité environnementale et d'un registre d'enquête. Il est disponi-

- En format papier, à la mairie d'Auneau (1, avenue Gambetta, 28700 Auneau-Bleury-Saint-Symphorien), aux jours et heures d'ouverture de la
- · En format numérique consultable sur un poste informatique dédié disponible au service urbanisme de la maire d'Auneau (3, avenue Gambetta) aux jours et heures d'ouverture du service
- En format numérique, sur le site internet de la commune https://www.ville-ab2s.fr/fr/pages/enquetes-et-consultations-publi ques-en-cours-98.html

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- Sur le registre ouvert à cet effet en mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien et accessible aux jours et heures d'ouverture habituels. Par voie postale, adressées au commissaire enauêteur en mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien (à l'attention du commissaire enquêteur, 1, avenue Gambetta, BP 90090, 28702 Auneau-Bleury-Saint-Sympho-
- A l'adresse électronique suivante : urbanisme@ville-ab2s.fr

Rapport et conclusions motivées du commissaire enquêteur consultables pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique en mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien et sur le site internet de la ville

À l'issue de la procédure règlementaire, le maire d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien accordera ou non le permis de construire sollicité, assorti ou non de prescriptions.

### **PETITES** ANNONCES

Votre petite annonce par téléphone ou par mail

04.73.17.30.30 annonces.cfp@centrefrance.com

#### **BONNES AFFAIRES**

ANTIQUITÉS BROCANTES



Au Vide Grenier

achetez et vendez malin!

Faites le VIDE chez vous et GAGNEZ

de l'ARGENT

Réservez votre stand! © 09.88.09.82.05 Centre commercial Plein Sud - Vernouille

CHASSE

CHASSE PÊCHE

#### **GIBIERS**

CHASSE DU DIMANCHE, Chécy, Mardié 45, petits et grands gibiers, dispo. action ou demi. Tél. 07.64.61.55.05. 978940

#### **IMMOBILIER**

IMMOBILIER VENTES

#### **APPARTEMENTS**

vend F 3 au RDC de 55 m + garage et cave, ensemble 82 m², poss. terr 20 m², 1 cuis. aménagée complète, 1 double salon, 1 ch., 1 wc, 1 douche à l'italienne avec coin buanderie, ensemble refait à neuf, sans surprise, DPE D, ds rés. calme, accès commerces facile, charges annuelles 400 à 500 €, prix 160.000 €.

ORLÉANS, libre de suite

06.80.10.39.33/06.41.0 3.71.33. 976683

Besoin de <mark>déménager</mark>? centre immo.

#### **AUTRE IMMOBILIER**

**■ FORÊTS - BOIS** 



#### forêt investissement

ACHÈTE TOUS TYPES DE FORÊT, minimum 25 hec tares. FORET INVESTIS SEMENT, tél 06.84.10.40.53 jp.roux@foret-investisse

#### OFFRES

**APPARTEMENTS** 

**■** F3

28 BROU, proche gare, appt. 2 <sup>e</sup> étage, 34 m², compre-mant 2 pièces, entrée, salle de bain, WC, parking dans la cour, chauffage ind. électrique, DPE D, loyer 320 € CC. \_ Tél. 06.08.25.64.51.

#### AUTRE IMMOBILIER

13 KM CHARTRES, loue à l'année emplacement fermé pour camping-car, 6 m., à partir du 01/10/2021. \_ Tél. 06.78.14.79.11.

#### Besoin de déménager centreimmo. 🚧

#### **VÉHICULES**

VENTE VÉHICULES LOISIRS

#### **MOBILHOMES**



MOBILHOME, 2 cham bres, tout équipé, 25 m<sup>2</sup> isolé, 8.700 € HT, livré tte France. \_ WWW.HAL LES-FOREZIENNES.COM, tél. 06.80.59.35.59

ACHATS VÉHICULES DIVERS



RECHERCHE TOUS TYPES de véhicules, utilitaires, à partir de l'année 2000 camping-car, camion magasins de 1989 à 2011, avec ou ss CT, paiemen comptant, me déplace. AUTO 28, tél 06.47.49.98.47 sir. 493273908 976098

### Très important

De nombreux lecteurs nous donnent des numéros d'an-nonces qui ne correspondent pas à l'annonce qui les intéresse. De ce fait, leur lettre prend une mauvaise destina-tion. Donnez-nous le numéro exact et vous serez satisfait dans le minimum de temps.

#### A nos annonceurs

Nous prions nos annonceurs de répondre aux lettres qu'ils reçoivent, sur-tout lorsqu'elles sont ac-compagnées d'un timbre. Nous les en remercions.

f 🖹

# lechorepublicain.

Partager l'info...

### L'ÉCHO RÉPUBLICAIN

Présidente-Directrice générale, Directrice de la publication : Rédacteur en chef :

Mme Soizic BOUJU M. Sébastien BESSE

Principal actionnaire S.A. LA MONTAGNE au capital de 609.796,07 € - RC 856 200 159

Commission paritaire: n° 0725 C 87038 - I.S.S.N. : n° 0762-2910 SIÈGE SOCIAL, RÉDACTION : 3, rue aux Ormes 28008 Chartres CEDEX. Téléphone 02.37.88.88.88

IMPRIMERIE: GCF - Allée des Bourdillats, 89000 Auxerre Tirage OJD 2017: 28.055 exemplaires (reproduction interdite)

- . **PUBLICITÉ LOCALE :** CENTRE FRANCE PUBLICITÉ, 3, rue aux Ormes - 28008 Chartres :
- 1) Publicité commerciale. Tél. 02.37.88.88.75.
- Petites annonces. Tél. 04.73.17.30.30.
- 4) Emploi: carrières et professions. Tél. 04.73.17.31.26. 5) Avis d'obsèques. - Tél. 04.73.17.31.41.

II. - PUBLICITÉ NATIONALE : 366 SAS - 101, boulevard Murat -CS 51724 - 75771 Paris Cedex 16 : Publicité commerciale. – Tél. 01.80.48.93.66.







Journal imprimé sur du papier majoritairement produit en France détenteur de l'Ecolabel sous le numéro FR/03/101, et produit à parlir de fibres recyclées à hauteur de 60 % et de fibres vierges issues de forêts gérées durablement. L'eutrophisation des eaux est de 0.01 kg/lt de papier.



#### **CHEZ PEPITO**

SARL au capital de 5500 € Siège social : 38 rue du pont de fer 28260 SOREL-MOUSSEL RCS CHARTRES 791341761

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18/08/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 15 rue du saule guerin la foret 28410 GOUSSAINVILLE à compter du 16/08/2021, de modifier l'oblat social 18/08/2021 , de modifier l'objet social comme suit : VENTE DE VEHICULE , de modifier la dénomination sociale qui devient : PEPITO

Modification au RCS de CHARTRES.

#### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

M. FOURNES Robert Yves et Mme FOURNES née CARRASCO Liliane Marie France demeurant 13 Impasse des Sarments 28130 PIERRES mariés sous le régime de la communauté de biens et acquêts suite à la célébration de leur mariage à la Mairie de SOUAL le 30/05/1964 ont soilicité et fait acter par Me Yann-Lofe POIX en date du 03/09/2021 le changement de leur régime matrimonial pour celul de la communauté universelle. Les prosettions cannot adressées universelle. Les oppositions seront adressées dans les trois mois de la date de publication du présent avis par courrier recommandé avec accusé de réception auprès de Me Yann-Loïc POIX, officiant à GALLARDON (28320) 1 rue de

#### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 01/09/2021, il a été procédé à la création de l'EARL prenant effet le 01/09/2021 et disposant des caractéristiques suivantes : FORME : EARL OBJET : activités réputées agricoles DENOMINATION SOCIALE : EARL agricoles DENOMINATION SOCIALE: EARLDU MARTINET SIEGE SOCIAL: 2 rue du
Martinet 28190 SAINT-LUPERCE GERANT: M.
Jérôme MEUNIER demeurant 2 rue du Martinet
28190 SAINT-LUPERCE CAPITAL SOCIAL:
10 000 euros divisé en 100 parts de 100 euros
représentant de biens mobiliers DUREE: 39 ans représentant de biens mobiliers DUREE : 99 ans CESSION DE PARTS : agrément de tous les associés, quelle que soit la qualifié du cessionnaire pour tout engagement financier supérieur à 50 000 euros. IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au RCS de CHARTRES (28)

Pour avis, Le fondateur

#### COMMUNE D'AUNEAU-**BLEURY-SAINT-**SYMPHORIEN

#### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

#### RELATIVE À UNE **DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE AU** TITRE DU CODE DE L'URBANISME

OBJET: construction d'un bâtiment logistique de 80 702 m² comprenant 9 cellules de stockage, des bureaux, des locaux et installations techniques, faisant l'objet d'une demande de permis de faisant l'objet d'une demande de permis de construire déposée en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN sous le n°PC 028015 20 00031.

SITUATION : Route de Roinville à AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

PORTEUR DU PROJET : SNC AUNEAU 1 (groupe PANHARD) dont le siège social se situe 10 rue Roquépine 75008 PARIS

LES INFORMATIONS RELATIVES AU PROJET POURRONT ETRE OBTENUES AUPRES DE: Madame Sylvie MICELI, Directurde la maîtrise d'ouvrage du Groupe PANHARD, tél.: 01.42.56.41.13 - mail : sylvie.miceli@

DUREE DE L'ENQUETE : 32 jours, du lundi 27 septembre 2021, 9h00 au jeudi 28 octobre 2021,

LE COMMISSAIRE ENQUETEUR désigné est Monsieur Frédéric IBLED, cadre technique. Il se tiendra à la disposition du public en maité 'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN, 1 avenue Gambetta, aux jours et horaires suivants :

Lundi 27 septembre 2021

De 14h00 à 17h30 Samedi 9 octobre 2021

De 9h00 à 12h00

Jeudi 28 octobre 2021 De 14h00 à 17h30

LE DOSSIER MIS A DISPOSITION DU PUBLIC est composé d'une note de présentation générale, de l'ensemble des pièces du permis de construire, de l'étude d'impact environnementale et son résumé non technique, de l'avis de l'autorité A DISPOSITION DU environnementale et d'un registre d'enquête. Il est

 En format papier, à la mairie d'Auneau (1 avenue Gambetta, 28700 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN), aux jours et heures d'ouverture de la mairie

 En format numérique consultable sur un poste informatique dédié disponible au service urbanisme de la maire d'Auneau (3 avenue Gambetta) aux jours et heures d'ouverture du service

En format numérique, sur le site internet de la commune : https://www.ville-ab2s.fr/fr/pages/ enquetes-et-consultations-publiques-en-cours-98. html

PENDANT LA DUREE DE L'ENQUETE, LE PUBLIC POURRA FORMULER SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS :

 Sur le registre ouvert à cet effet en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN et accessible aux jours et heures d'ouverture habituels

- Par voie postale, adressées au commissaire

ulteur en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN (à l'attention du commissaire enquêteur - 1 avenue Gambetta, BP 90090, 28702 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN)

à l'adresse électronique sulvante urbanisme@ville-ab2s.fr

RAPPORT ET CONCLUSIONS MOTIVEES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR CONSULTABLES, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN et sur le site internet de la ville.

A L'ISSUE DE LA PROCEDURE REGLEMENTAIRE le maire d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN accordera ou non le permis de construire soillicité, assorti ou non de prescriptions.

#### **RL MENUISERIE**

SARL au capital de 8000 € Slège social : LA GRANDE MAISON 28400 BRUNELLES RCS CHARTRES 751 096 728

Par décision de l'associé Unique du 09/08/2021, il a été décidé qu'il ny avait pas lieu à dissolution de la société malgré les pertes constatées, en application de l'art. L223-42 du Code de commerce à compter du 09/08/2021 Modification au RCS de CHARTRES.

#### « E.A.R.L. DE CAYENNE «

Société en liquidation EARL au capital de 92 210,00 euros 22 Ohé Viabon 28150 EOLE-EN-BEAUCE 443 469 424 RCS CHARTRES

L'AGE réunie le 27/08/2021, a décidé d'approuver les comptes définitifs de liquidation, de donner quitus de sa gestion à Mme Sylvie POULAIN demeurant 5 rue de Bel Air - L'Hopfteau Voves - 28150 LES VILLAGES VOVEENS, de la décharger de son mandat de liquidatrice et de constater la clôture de la liquidation à compter du

Pour avis, la liquidatrice

#### PHARMACIE SAINT-**GILLES**

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitee
Au capital de 39.500,00 €
Siège social : 3, Résidence Saint-Gilles
28130 PIERRES
SIREN 752 571 042 R.C.S. CHARTRES (2012 D 245)

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 18 janvier 2021, M. Teddy BIJOT, demeurant à MAINVILLIERS (28300) 74, avenue Pierre Chenais, a été désigné en qualité de co-gérant de la Société, à compter du 18 janvier 2021 et pour une durée illimitée.

#### SCI DE VINCENNES

SCI au capital de 280000 € Siège social : 116 rue de la République 28300 MAINVILLIERS RCS CHARTRES 537 381 139

Par décision de l'associé Unique du 23/08/2021 il a été décidé de nommer Mme Chevallier Annabelle demeurant 1 rue de Saint Aubin 28300 AMILLY en qualité de Co-Gérant à compter du 23/08/2021 . Modification au RCS de CHARTRES.

#### ERIC SULPICE EXPERTISE ET AUDIT

SAS au capital de 60000 € Siège social : 26 Rue D'ablis 28000 CHARTRES 505 049 049 RCS de CHARTRES

Par AGE du 05/07/2021, il a été décidé de nommer nouveau président M. SULPICE Pierre demeurant 11 Rue Du Val De La Cavée 28600 LUISANT à compter du 05/07/2021 en remplacement de M. SULPICE Eric démissionnaire

Mention au RCS de CHARTRES

#### CABINET DE LA SCP **MÉRY & ASSOCIÉS**

Avocat au Barreau de CHARTRES, demeurant dite ville 3 place de la Porte Saint-Michel (:02.37.21.78.45)

#### - VENTE SUR LICITATION EN UN SEULLUI

au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'audience des criées de Madame le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARTRES situé 11 rue du Cardinal Pie 28000 CHARTRES le JEUDI 14 OCTOBRE 2021 à 14 HEURES

UNE PARCELLE sans construction, partiellement clôturée, avec portail des long de l'avenue du 15 août 1944, contenant une dalle de béton sise 38 avenue du 15 août 1944 - 28200 MARBOUE

Le tout cadastré

Section Nº Lieudit Surface

YC 122 38 avenue du 15 août 1944 04a 99ca YC 12838 avenue du 15 août 1944 01a 14ca Contenance totale ................................ 06a 13ca

Sur la mise à prix de ...... 10.000,00 € avec faculté de baisse de mise à prix d'un quart et même d'un tiers en cas de carence d'enchère

Les frais étant supportés par l'acquéreur en sus du prix principal de vente.

Les personnes intéressées devront remettre à leur Avocat avant l'adjudication : - un chèque tiré par leur banque à l'ordre de la

CARPA représentant 10 % du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000,00 €

 une attestation de la banque indiquant l'identi propriétaire du compte d'où proviennent les

 un extraît de leur acte de naissance ayant moins de 6 mois de date ainsi qu'une pièce d'identité (éventuellement livret de famille ou photocopie certifiée conforme) avec pour la personne née à l'étranger mention des noms et prénoms de ses parents et pour les sociétés, un extrait Kbis (justificatif de sa dénomination et de son numéro de SIREN).

Et une attestation sur l'honneur datée et sign Et une attestation sur l'honneur datée et signée par le ou les enchérisseurs indiquant qu'il ne fait pas ou qu'ils ne font pas l'objet d'une interdiction d'enchérir ou encore que l'acquisition du bien asisi est pour une occupation personnelle étant ajouté que pour une société civile immobilière (SCI) ou une société en nom collectir (SNC) cette attestation doit en outre comporter pour ses associés et mandataires sociaux l'ensemble des éléments prévus pour les personnes physiques et

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe de Madame le Juge de l'Exécution du Tribunal Judicialize de CHATTRES soit 11 rue du Cardinal Pie 28000 CHARTRES où il a été déposé le 28 juin 2021 ainsi qu'au Cabinet de la SCP MÉRY & ASSOCIÉS.

Fait à CHARTRES, le 6 septembre 2021 Signé: Philippe MERY

Pour tous autres renseignements, s'adresser :

1) à la SCP MERY & ASSOCIES Avocat au Barreau de CHARTRES dont le Cabinet est situé 3 place de la Porte Saint-Michel 28000 CHARTRES (:02.37.21.78.45)

 au Greffe du Tribunal Judiciaire de CHARTRES, 11 rue du Cardinal Pie où le cahier des conditions de vente est déposé. ( : 02.37.18.72.56)

3) sur Internet : www.ordredesavocats-chartres

#### BALISTIK

SAS Au capital de 7636€ 41B rue pierres Missigault 28630 BARJOUVILLE

Par décision du président, associé unique, il a été décidé le 03/08/21 de remplacer l'objet social par : La prise de toutes participations, la gestion et le conseil dans toutes entreprises ou sociétés, quel qu'en soit la nature juridique ou l'objet. L'acquisition, l'administration de biens impobliers.

A cette même date, il a été décidé de transférer adresse du siège au : 9 rue du Stade 28630 LE COUDRAY

Modification au RCS de Chartres

#### CHANGEMENT DE GERANT EARL SALMON

Société civile au capital social de 10 000 euros Siège social : 30 rue Jean Moulin 28120 CHAUFFOURS RCS Chartres 851 202 416

Aux termes d'une AGE en date du 31/07/2021. Pascal SALMON a démissionné de ses actions de gérant, M. Cyril SALMON demeure seul gérant de la société

Pour avis, la gérance.

#### CHANGEMENT DE GÉRANT

#### E.A.R.L PETIT SEVESTRE

Société civile au capital social de 275 171.76 euros Siège social : Rue des Fossés 28310 GOMMERVILLE RCS Chartres 415 109 826

Aux termes d'une A.G.E. en date du 31/08/2021: M. Erik SEVESTRE a démissionné de ses fonctions de gérant, Mme Isabelle SEVESTRE reste seule gérante de la société.

L'adresse du siège social est mise à jour. 18 Rue des Fossés 28310 GOMMERVILLE.

Pour avis, la gérance.

#### **FAUBOURG MAINVILLOIS**

SAS au capital de 75000 € Siège social : 168 RUE DE LA REPUBLIQUE RCS CHARTRES 811 561 711

Par décision de l'associé Unique du 01/08/2021, la société LEVAIN8 SAS, au capital de 2000000 6 située au 12B AVENUE MAURICE MAUNOURY 28600 LUISANT et immatriculée au RCS de CHARTRES sous le numéro 850741273, associé unique de la société a décidé la dissolution sans liquidation de cette dernière à compter du 01/06/2021, entraînant la transmission universelle de son patrimoine, conformément aux termes de l'article 1844-5 al. 3 du Code civil. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la présente publication au Tribunal de Commerce de CHARTRES.

#### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été constitué une SASU dénommée CLYA SASU Capital : 1500€ Siège social : 28T Boulevard Adelphe Chasles 25000 CHARTRES Objet : Conseil et Chasies 29000 CHARTHES Objet. Conseils services en informatique (systèmes, logiciels, programmation...); Vente d'abonnements pour l'accès à des logiciels informatiques; Formation non réglementée dans les domaines précités. Président: LARCIN Yannick 28T Boulevard Adelphe Chasies 28000 CHARTRES Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS CHARTRES

" I | I |

Transmission des actions : cession libre des actions de l'associé unique. Admission sux assemblées et droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action des destra des la convention de la conse donne droit à une voix.

#### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/09/2021, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes: Dénomination sociale : EARL HURET. Former Société civile. Siège social : 7 rue du Stade 28200 DONNEMAIN ST MAMES. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L311-1 du Code Rural. Capital : 55 000 euros constitués d'apports en nature. Gérance conflée à M. Olivier HURET demeurant au siège social. Cessions entre social, Cessions de parts : les cessions enfre vifs de parts sociales sont soumises à l'agrément de tous les associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire. Immatriculation : RCS de

#### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la création d'une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société par actions simplifiée DENOMINATION : SAS LA FERME DE BALZANE SIEGE SOCIAL : LA PUISAYE (28250), 2 Le Moulin Barry OBJET : Ferme Pédagogique, Visites de la Ferme, Ventes à la Ferme, Elevage tous Animaux, Pensions tous Animaux, et Multiservices. DUREE : 99 années CAPITAL : 1,000 éuro PRESIDENCE : Monsieur CLEMENCEAU Florian, demeurant 2 Le Moulin Barry - 28250 LA PUISAYE, est nommé président de la société pour une durée non limitée. IMMATRICULATION : au RCS de CHARTRES Pour avis,

Pour avis,

#### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 24/08/2021, il a été constitué une SASU Dénomination : EX NiHILO

Siège social : 9 Route De La Croix De Sorel 28250 SOREL MOUSSEL Capital : 5500 & Activités principales : l'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la la souscription, la détention, la gestion et la cassion, sous toute forme, de tous tifrés et de toutes valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer, franchise ou étrangères. Durée : 99 ans Président : M. PLANCON Christophe 9 Route De La Croix De Sorel 28260 SOREL-MOUSSEL Cesaion d'actions : Libre tant que la société demeure unipersonnelle et soumise à agrément et préemption à compter de 2 associés Exercice du droit de vote : Compétence exclusive de l'associé unique ; une action égale une voix à compter de 2 associés Conditions d'admission aux assemblées : Être actionnaixe ; une action égale une voix à compter de 2 associés immatriculation au RCS de CHARTRES

#### AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 03/09/2021 il a été constitué une SCI dénommée : SCI JULIEN TP Siège social : 34 Guimonvilliers 28190 PONTGOUIN Capital : 1000 6 Objet social : l'acquisition, l'administration, l'exploitation par bail et la gestion par location, tant comme balleresse que comme preneuse, de tous immeubles bâtis et non bâtis et autres biens immobilliers sectores de la courte alle courte le courte de vernir. de toute nature, dont elle pourrait devenir propriétaire, usufruitière, nu-propriétaire ou avoir la disposition à titre quelconque. - éventuellement l'édification de toutes constructions, rénovations et transformations de constructions existantes ainsi qu'exceptionnellement l'allénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus directement ou indirectement à l'objet ci-dessus directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas sa nature civile. - la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, - l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au palement de coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. Gérance : lasociété FONCIERE JLD SAS située 34 Gulmonvilliers 28190 PONTGOUIN et immatriculée au RCS de CHARTRES sous le numéro 902636984 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHARTRES.

#### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 31/08/2021 il a été constitué une SAS dénommée : CHARON

Siège social : 1 la croix brisée 28480 ARGENVILLIERS Capital : 1.000 euros Objet : ARGENVILLIERS Captra: 1.1000 etros objet-ta prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés et dans tous domaine d'activité industriels et commerciaux Président : M. CHARON Thibaut 1 la croix brsée 28480 ARGENVILLIERS Transmission des actions nt cessibles entre associés uniquement. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CHARTRES

#### SCI RENAALIA

Société Civile Immobilière Au capital de 1.000 Euros Siège social 22 chemin des Bretonnières 28500 SAULNIERES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHARTRES (28000) du 06/09/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : SCI RENAALIA

Siège social : 22 chemin des bretonnières (28500) SAULNIERES Objet social: L'acquisition, la propriété, la mise en valeur et la location de tous biens immobiliers, bâtis et non bâtis, urbains ou ruraux, ainsi que de tous droits immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CHARTRES

Capital social : 1 000 euros, constitué ment d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Rénald PIE et Madame Priscillia LEVEAUX, demeurant 22 chemin des Bretonnières à SAULNIERES (28500)

Clauses relatives aux cessions de parts dispense d'agrément uniquement pour les cessions entre associés. L'agrément est voté à l'unanimité des associés pouvant prendre part au

#### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : dénomination : EL3A JUNIOR Capital : 2000 euros Siège sociel : 17 rue des Violettes 28120 Ollé Objet : acquisition, construction, aménagement, location et vente de biens et droits immobiliers Durée : 99 ans. Gérant : M. Anthony Roux demeurant 17 rue des Violettes 28120 Ollé, Mme Roux Amandine demeurant 17 rue des Violettes 28120 Ollé. Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé, toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en assemblée générale. RCS Chartres Il a été constitué une SCI ayant générale, RCS Chartres

#### **NEGOCE INTERNATIONAL** SERVICE

EURL au capital de 1000 euros Siège social : 1 chemin des Peringondas 28200 Chateaudun 890556319 RCS Chartres

L'AGO du 01/07/2021, a décidé de nommer M. Mitrail Manuel 1 chemin des Peringondas 28200 Chateaudun gérant en remplacement de M. Ndouba Adolphe à compter du 06/08/2021 Dépôt :

#### EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE GARNIER PASCAL

EARL au capital de 121959,21 € Siège social : La Boulaye, 26270 Fessanvilliers 410 326 144 RCS de Chartres

En date du 31/05/2021, l'associé unique a approuvé les comptes de líquidation, donné quitus au liquidateur, M. GARNIER Pascal, demeurant Le au iguioateur, in Carrinter rascal, demendant a Boulaye, 28270 Fessanvilliers pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Chartres. Radiation au RCS de Chartres

#### PRIMEURS DU VAL D'ITON

SARL au capital de 8.000 € Siège : Boissy les Perche - 26340 LA Ferté-Vidame 381 623 396 RCS Chartres

Réunis en AGE le 30/07/21, les associés ont transféré le siège social au 22, rue Pierre Lefébure 28340 La Ferté-Vidame, à compter de ce jour, et modifié l'article 4 des statuts. Mention sera faite au

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 31/08/2021 il a été constitué

une SAS dénommée : MELET une SAS denommes : MELET
Siège social : 11 la roche 28330 COUDRAY
AU PERCHE Capital : 1.000 euros Objet : La
prise de participation directe ou indirecte dans
toutes sociétés et dans tous domaines d'activité
industriels et commerciaux Président : Mme
MELET Justin 11 la roche 28330 COUDRAY AU
PERCHE Transmission des actions : Actions
librement cessibles entre associés uniquement.
Admission aux assemblées et exercice du droit
de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux
Assemblées. Chaque action donne droit à une
voix. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation voix. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CHARTRES

#### SCI LA CIBLE

Société civile immobilière au capital de 1.100 € Siège ; 28 Rue de la Madeleine 28200 CHATEAUDUN 791890908 RCS de CHARTRES

Par décision de l'AGE du 16/07/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 Rue des Chasseurs CLOVES LES TROIS RIVIERES 28220 ROMILLY SUR AIGRE. Mention au RCS de CHARTRES.

SUITE DES ANNONCES LÉGALES P. 22

Annonces légales

Tél 02 37 88 11 20 annonces@horizons.fr

1 1 1 1

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, et conformément à l'arrêté du 19 décembre 2014 (NOR : MCCE1412419A) relatif aux tarifs annuels et modalités de publication des annonces judiciaires et légales, toute annonce légale doit désormais comporter un titra comporter un titre

Le tarif au millimètre est fixé à 1,78 € HT pour es départements d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher.

#### **ENERGIESTRO**

Société par actions simplifiée Au capital de 392.992 € Siège social : 8 rue des freize langues 2200 CHATTEAUDUN RCS CHARTRES 438 829 434

Il résulte de l'AG du 31/07/2021 et des décisions de la Présidente du 20/09/2021 que le capital social a été augmenté de 86.816 € en numéraire, passant de 326.176 € à 392.992 €.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

#### SARL R.A-BATIELEC

SARL au capital de 2000 € Siège social: 1 Rue César Franck 78330 Fontenay-le-Fleury 899 747 679 RCS Versailles

Le 21/07/2021, les associés ont décidé de transférer le siège social au 16 Rue des Alpes 28500 Vernouillet à compter du 23/07/2021 Objet: Electriscité informatique domotique menuiserie en PVC et alu et serurerie Gérance: Abilio Correla Rodrigues, 16 Rue des Alpes 28500 Vernouillet Radiation au RCS de VERSAILLES inscription au RCS de CHARTRES

#### **EURL DUCHESNE** BAPTISTE

EURL au capital de 1000,06 Siège social : Lieu Dit la Varenne 28160 DANGEAU 841773419 RCS CHARTRES

Le 17/08/2021, l'associé unique a: décidé de modifier l'objet social : abattage de grumes / façonnage de stères / vente de bois de chauffage, entretien de parc et jardin ( tonte de gazon, talle de hale, élagage ) Mention au RCS de CHARTRES

#### SASU COUDRAY DAVID/ SAS CPDG

CHAMPROND-EN-PERCHET

#### **ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE**

LE PRÉFET D'EURE-ET-LOIR communique :

Une enquête publique unique est prescrite par arrêté préfectoral sur le projet d'extension d'un élevage de volailles de chair situé La Cour aux Guillers sur la commune de Champrond-en-Perchet. Cette enquête porte sur :

le permis de construire (PC) présenté par la SASU COUDRAY David dont le siège social est situé La Cour aux Guillers à Champrond-en-Perchet - pour la construction de deux en-Perchet - pour la construction de deux poulaillers, de deux hangars, d'un local technique et équarrissage ainsi que pour la modification du bardage du poulailler existant situé au même

demande d'autorisation environnementale au titre des installat classées pour la protection de l'environnement (ICPE) présentée par la SAS CPDG, dont le siège social est situé La Cour aux Guillers à Champrond-en-Perchet, pour l'exploitation de l'installation destinée à l'élevage de volailles de chair situé au même endoit :

même endroit;

Cette enquête unique concerne les communes de Champrond-en-Perchet, commune d'implantation, les communes d'Arcisses (Brunelles, Margon, Coudreceau), Trizay-Coutretol-Saint-Serge, Saint-Jean-Pierre-Fixte et Nogent-le-Rotrou sont situées dans le périmètre d'affichage (3 km). Les communes d'Arcisses (Brunelles), Saintigny (Saint-Denis d'Authou, Frétigny) et Marolles-les-Buis sont comprises dans le plan d'épandage. Elle aura lieu pendant 1 mois du lundi 27 septembre 2021 à 81-30 au jeudi 28 octobre 2021 à 17h00. Des informations sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur projet peuvent être obtenues auprès de Monaleu David COUDRAY - exploitant du site avicole mel davidagri28@hotmall.fr

Les dossiers complets qui comportent notamment l'étude d'impact, l'étude de dangers, et leur résumé non technique, l'avis de l'Autorité Environnementale et la réponse du porteur de projet seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de Champrond-en-Perchet aux jours et heures d'ouverture de ces services.

Un lien sera inséré sur le site internet de la réfecture d'Eure-et-Loir : http://www.eure-et-pir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-ubliques-et-consultation-du-public/Enquetesues/En-cours/

Les dossiers seront également consultables à la Préfecture d'Eure-et-Loir, place de la République à Chartres sur un poste informatique.

Les avis émis par les collectivités territoriales seront insérés sur le site internet de la Préfecture mentionné plus haut, au fur et à mesure de leur réception réception.

Monsieur Jean-Paul GLORY, directeur des ressources humaines du secteur agro-alimentaire en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra les observations et propositions du public aux jours et heures sulvants en Mairie de Champrond en Parchet Champrond-en-Perchet

lundi 27 septembre 2021 de 9h00 à 12h00 vendredi 8 octobre 2021 de 9h00 à 12h00 mardi 19 octobre 2021 de 14h00 à 17h00 jeudi 28 octobre 2021 de 14h00 à 17h00

Le public pourra formuler ses observations et propositions dans le registre d'enquête papier mis à sa disposition en mairie de Champrond-en-Perchet aux jours et heures d'ouverture au public, les adresser au commissaire enquêteur par voie postale en mairie de Champrond-en-Perchet

F 7 F T

(celles-ci seront annexées au registre d'enquête) (colles-ci seront annexes au registre d'enquête) ou les adresser par voie électronique sur l'adresse mel pref-enquete-publique @eure-et-loir.gouv.fr (celles-ci seront insérées de façon anonyme au fur et à mesure de leur réception sur le site internet de la refracture mantisma false heuft. la préfecture mentionné plus haut).

F F F F

A l'issue de la procédure réglementaire, Madame le Préfet d'Eure-et-Loir accordera l'autorisation environnementale sollicitée, assorties de prescriptions ou prononcera un refus, par arrêté motivé. Le Maire de Champrond-en-Perchet accordera ou refusera le permis de construire.

accordera ou retusera le permis de construire.

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur pendant 1 an à comptende la clôture de l'enquête, en mairies de Champronden-Perchet, d'Arcisses, Trizay-Coutretot-Saint-Serge, Saint-Jean-Pierre-Fote, Nogent-le-Rotrou, Saintigny et Marolles-les-Buls ainsi qu'à la préfecture d'Eure-et-Loir - Bureau des Procédures Environnementales, Place de la République à Chartres.

Ces documents seront également consultables, pendant la même période, sur le site internet de la Préfecture d'Eure-et-Loir : http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-

#### COMMUNE D'AUNEAU-**BLEURY-SAINT-**SYMPHORIEN

#### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

RELATIVE À UNE **DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE AU** TITRE DU CODE DE L'URBANISME

OBJET: construction d'un bâtiment logistique de 80 702 m² comprenant 9 cellules de stockage, des bureaux, des locaux et installations techniques, faisant l'objet d'une demande de permis de construire déposée en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN sous le n°PC 028015 20 00031 028015 20 00031.

SITUATION : Route de Roinville à AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

PORTEUR DU PROJET : SNC AUNEAU 1 (groupe PANHARD) dont le siège social se situe 10 rue Roquépine 75008 PARIS

LES INFORMATIONS RELATIVES AU PROJET POURRONT ETRE OBTENUES AUPRES DE : Madame Sylvie MICELI, Directeur de la maîtrise d'ouvrage du Groupe PANHARD, tél. : 01.42.56.41.13 - mail : sylvie.miceli@

DUREE DE L'ENQUETE : 32 jours, du lundi 27 eptembre 2021, 9h00 au jeudi 28 octobre 2021,

LE COMMISSAIRE ENQUETEUR désigné est Monsleur Frédéric IBLED, cadre technique. Il se tiendra à la disposition du public en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN, 1 avenue Gambetta, aux jours et horaires suivants :

Lundi 27 septembre 2021

De 14h00 à 17h30 Samedi 9 octobre 2021

De 9h00 à 12h00

Jeudi 28 octobre 2021 De 14h00 à 17h30

LE DOSSIER MIS A DISPOSITION DU PUBLIC est composé d'une noté de présentation générale, de l'ensemble des pièces du permis de construire, de l'étude d'impact environnementale et son résumé non technique, de l'avis de l'autorité environnementale et d'un registre d'enquête. Il est

- En format papier, à la mairie d'Auneau (1 avenue Gambetta, 28700 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN), aux jours et heures d'ouverture de la mairie

En format numérique consultable sur un poste informatique dédié disponible au service urbanisme de la maire d'Auneau (3 avenue Gambetta) aux jours et heures d'ouverture du

En format numérique, sur le site internet de la commune : https://www.ville-ab2s.fr/fr/pages/ enquetes-et-consultations-publiques-en-cours-98. html

PENDANT LA DUREE DE L'ENQUETE, E PUBLIC POURRA FORMULER SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS :

 Sur le registre ouvert à cet effet en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN et accessible aux jours et heures d'ouvert habituels

Par voie postale, adressées ar Par voie postale, adressées au commissaire enquêteur en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN (à l'attention du commissaire enquêteur - 1 avenue Gambetta, BP 90090, 28702 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN)

à l'adresse électronique suivante ne@ville-ab2s.fr

RAPPORT ET CONCLUSIONS MOTIVEES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR CONSULTABLES, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-VALUEDIEN de la celte bronne de la clôture de l'enquête publique en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-VALUEDIEN de la celte bronne de la celte publique de la celte bronne de la c SYMPHORIEN et sur le site internet de la ville

A L'ISSUE DE LA PROCEDURE REGLEMENTAIRE, le maire d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN accordera ou non le permis de construire sollicité, assorti ou non de prescriptions

#### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/09/2021, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée à compter du 15/09/2021 présentant les caractéristiques suivantes Dénomination sociale: EARL DU PUISET. Forme: Exploitation agricole à responsabilité limitée Siège social: Le Puiset - Chatilion en Dunois 28290 COMMUNE NOUVELLE D'ARROU. Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Objet: Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article 1311-1 du Code Rural. Capital: 100 000 euros, constitué d'apports en numéraire, 000 euros, constitué d'apports en numéra

1777

Gérance: conflée à M. Karl LALOU, demeurant 10 rue des demoiselles 29200 CHATEAUDUN et à M. Sébastien ROUSSEAU, demeurant 6 La Pichardière - CHATILLON-EN-DUNOIS 29290 COMMUNE NOUVELLE D'ARROU. Cessions de parts: les céssions entre vits de parts sociales sont soumises à l'agrément de tous les associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire. Immatriculation: RCS de CHARTRES.

Pour Avis

#### EXPLOITATION **AGRICOLE A** RESPONSABILITE LIMITEE BORDIER

SC au capital de 67.510,52€ Siège social: Clairbole-Langey-Cloyes sur le Loir 28220 COMMUNE NOUVELLE D'ARROU 334 748 753 RCS de CHARTRES

L'associé unique a décidé à la date du 31 août 2021 la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31 août 2021, nommé en qualité de liquidateur M. Didier BORDIER, demeurant « Vilaine » 28220 Saint Hilaire sur Yerre, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au RCS de Chartres.

#### PROJET DE RÉVISION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES **DE MOUVEMENTS** DE TERRAIN SUR LA COMMUNE DE CHÄTEAUDUN

Par amêté du 14 septembre 2021, Mme le Préfet Par arrere ou 14 septembre 2021, mme le Preter d'Eure-et-Loir a prescrit l'ouverture d'une enquête publique (32 jours consécutifs) préalable au projet de révision du plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements de terrain sur la commune de Châteaudun.

ENQUETE PUBLIQUE

Le projet est présenté par la Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir - 17, place de la république - CS 40517 - 28008 CHARTRES Cedex.

La commune concernée est : Châteaudun.

L'enquête publique se dérouiera du lundi 18 octobre (9h00) au jeudi 18 novembre 2021

Le dossier d'enquête comprenant notam l'autorité environnementale et l'avis de 2021 est consultable :

sur support papier et depuis un poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Châteaudun;

 en version électronique sur le site internet suivant : https://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-subliques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-wibliche suite. public/Enquetes-publiques/en-cours;

 toute personne, peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Direction Départementale des Territoires. Pendant la durée de l'enquête, les observations,

consignées directement sur le registre d'enquête, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur, mis à disposition, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Châteaudun;

- adressées par voie postale, à l'attention du commissaire-enquêteur, à la mairie de Châteaudun :

 adressées par courriel à l'adresse électronique livante : ddt-consultations-publiques@eure-etloir.gouv.fr;

- recueillies par le commissaire-enquêteur, M. Alain FERRAND, consultant pour les entreprises, aux dates et heures suivantes à la mairie de Châteaudun ;

Lundi 18 octobre 2021 de 9 heures à 12 heures ; Samedi 6 novembre 2021 de 9 heures à 12

Jeudi 18 novembre 2021 de 14 heures à 17 heures

Les observations adressées par courrier et par courriel seront tenues à disposition du public, sous couvert d'anonymat à la demande du citoyen, dans le registre présent dans la mairie de Châteaudun.

Les observations adressées par courriel sont galement accessibles sur le site internet précité. également accessibles sur le site

Les informations techniques relatives au projet peuvent être demandées auprès de Mme Emilie BACHELIER, Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir à l'adresse électronique suivante : ddt-sgreb@eure-et-loir.gouy.fr en suivante : ddt-sgreb@eure-et-loir.gouv.fr précisant «Révision PPRMT Châteaudun».

Le rapport et les conclusions du commissaire-nquêteur transmis dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à la disposition du public dans la mairie de Châteaudun, en Préfecture d'Eure-et-Loir et sur le ite internet précité pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Mme le Préfet d'Eure-et-loir statuera par arrêté sur la demande. Le présent avis est consultable sur le site internet précité.

#### AVIS DE GÉRANCE-MANDAT

Aux termes d'un acte SSP en date du 31/08/21 et du 08/09/21, la société B&M FRANCE SAS SAS au capital de 69 537 450 euros, 311 315 329 RCS CLERMONT-FD, a donné son fonds de commerce de biens d'equipement de la presonne et d'équipement de la maison située à 8 rue de Rome, 28500 VERNOUILLET, en gérance-mandat visée aux articles L.146-1 à L.146-4 du C.Com. à la société SAS ALMAT, au capital de 3 000 euros, 810 263 061 RCS PONTOISE en cours de transfert au RCS de CHARTRES. En vertu dudit contrat, la société SAS ALMAT exploitoira le fonds de commerce en qualité de gérant-mandataire à e commerce en qualité de gérant-mandataire à

compter du 01/09/21, pour une durée déterminée de DOUZE (12) mois, chaque partie pouvant y mettre fin à tout moment, moyennant un préavis de deux mois

Pour avis

#### CHANGEMENT DE DENOMINATION SARL RAS

SARL au capital de 15 000 euros Siège social : 12, rue du Bols Musquet 28300 CHAMPHOL 804 072 171 RCS CHARTRES

Par AGE du 01.09.2021, l'associée unique a décidé à compter de ce jour de :- modifier la dénomination sociale de SARL RAS en LA MAISON CHARTHAINE; d'étendre l'objet social aux activités suivantes : La réalisation de tous travaux de constructions : gros œuvre (maçonnerie, charpente, couverture terrassement et espaces verts), second œuvre (plâtrerie, isolation, étectricité, plomberie chauffage, menuiserie, carrelage), finitions (pelnture) : l'apport d'affaires auprès de tous professionnels dans les secteurs susvisés; Toutes prestations et conseils en matière de décoration intérieure et aménagement d'espace de toute nature et ce pour toute clientèle : particulier, entreprise, entité public ou privé ; coaching décoration, ous services se rapportant directement ou indirectement au négoce, à l'importation, l'exportation, la représentation, la diffusion la rénovation et la transformation de tous objets, accessoires, marchandises en rapport avec le mobiller, la décoration, le design - neufs ou anciens. En conséquence les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés. Dépôt légal au RCS de CHARTRES.

Pour avis, la gérance

#### SCI ARTEMIS

SCI au capital de 1000 € Siège social : 26 Rue D'ablis 28000 CHARTRES 827 586 975 RCS de CHARTRES

Par AGE du 26/08/2021, il a été décidé à compter de ce même jour :

- Transfert de siège : nouveau siège au 3 rue de la Prieurée 28 360 MESLAY LE VIDÂME

Démission de M. Pierre SULPICE de ses fonctions de gérant. M. Hervé BERNARDI reste seul gérant de la Société.

Mention au RCS de CHARTRES

#### **GALE CONSTRUCTIONS**

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 1.500 Euros Siège social: 4 rue de la Vallée - Nicorbin 28360 THEUVILLE SIREN 889 503 371 R.C.S. CHARTRES

Aux termes de décisions prises par l'associée unique le 1° septembre 2021, ce demier a décidé de modifier l'objet social à compter du 01/09/2021 et de supprimer l'activité d'agent commercial et toutes les activités complémentaires. L'article 2 des statuts de la société sera modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de CHARTRES.

Pour avis, le Gérant,

#### S.C.I. ARMAND

Société Civile au capital social de 1.524,49 Euros Siège social : 11 rue de la Madeleine 28230 EPERNON SIREN 418 009 874 R.C.S. CHARTRES

#### TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL ET DU PRINCIPAL ÉTABLISSEMENT

Suivant décision du 17 septembre 2021, l'Assemblée Générale Mixte des associées a décidé de transférer, à compter du 17 septembre 2021, le siège social et le principal établissement de DROUE SOUS DROUETTE (28230) 12 rue de la Gare à EPERNON (28230) 11 rue de la Madeleine, et a modifié corrélativement l'article 4 des statuts.

Pour avis.

#### SOCIÉTÉS FM FRANCE/ BATILOGISTIC VERNOUILLET ET LURAY **ENQUÊTE PUBLIQUE**

LE PRÉFET D'EURE-ET-LOIR communique :

Ainsi que cela a été annoncé par vole de presse, le 2 juillet dernier le projet d'installation classée SEVESO seuil haut de la Sté FM LOGISTIC à Vernouillet fera l'objet d'une enquête publique unique organisée du mardi 26 septembre 2021 à 13h30 au vendredi 12 novembre 2021 à 16h30.

Cette enquête porte sur les objets suivants :

le permis de construire (PC) présenté par la Société BATILOGISTIC dont le siège social est situé ZAC rue de l'Europe - 57370 Phalsbourg -pour la construction de la plateforme logistique située ZAC Porte Sud - rue Jean Bertin

- sur la commune de Vernouillet.

la demande d'autorisation environnementale - la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) présentée par la SAS FM FRANCE, dont le siège social est situé ZAC rue de l'Europe - 57370 Phalisbourg, pour l'exploitation de la plateforme logistique située ZAC Porte Sud - rue Jean Bertin - sur la commune de Vernouillet et exploitée par la SAS FM FRANCE;

l'institution de servitudes d'utilité publique (SUP) autour de l'installation sur des terrains voisins du projet, à Vernouillet et Luray

L'installation fera l'objet d'un plan particuller

d'intervention, en application de l'article L.741-6 du code de la sécurité intérieure.

Cette enquête unique concerne les communes de Vernouillet (siège de l'enquête) et Luray mais aussi Dreux, Garnay, Marville-Moutlers-Brûlé, Sainte-Gernme-Moronval, Ecluzelles, Charpont et Mezières-en-Drousis (communes du périmètre d'affichage -3 kilomètres)

Des informations sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Sarah KNEFATI ingénieure environnement industriel et urbanisme NG CONCEPT - suivi du dossier pour la SAS FM FRANCE - mail ; sknefati@ngconcept-ec.com

Les d'essiers compiets qui comportent notamment l'étude d'impact, l'étude de dangers, et leur résumé non technique, l'avis de l'Autorité Environnementale et la réponse des porteurs de projet seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, en mariles de Vernouillet et Luray aux jours et heures d'ouverture de ces services au public.

Ces dossiers seront également tenus à la disposition du public sur le site internet dématérialisé, à compter du premier jour de l'enquête : projet-fmfrance-vernouillet@ enquetepublique.net

Un lien sera inséré sur le site internet de la Préfecture d'Eure-et-Loir : http://www.eure-et-loir. gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/

Les dossiers seront également consultables à la Préfecture d'Eure-et-Loir, piace de la République à Chartres sur un poste informatique, aux jours et heures d'ouverture au public. Les avis émis par les collectivités territoriales et

leur groupement seront insérés sur le site internet de la Préfecture mentionné plus haut, su fur et à mesure de leur réception.

Monsieur Michel BACCARD, Ingénieur Monsieur Michel BACCAHU, ingénieur EDF-GDF, en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public aux jours et heures suivants en Mairies de Vernouillet et Luray:

à la mairie de Vernouillet-Esplanade du 8 Mai
 1945 Maurice Legendre :

mardi 28 septembre 2021 de 13h30 à 16h30 vendredi 8 octobre 2021 de 14h30 à 17h30 samedi 6 novembre 2021 de 9h00 à 12h00

- à la mairie de Luray - 14 rue de Dreux : vendredi 15 octobre 2021 de 14h00 à 17h00

vendredi 12 novembre 2021 de 13h30 à 16h30

Le public pourra formuler ses observations et propositions dans les registres d'enquête papier mis à sa disposition en mairies de Vernouillet et Luray aux jours et heures d'ouverture au public, les adresser au commissaire enquêteur par voie postale en mairie de Vernouillet (Esplanade du 8 mai 1945 Maurice Legendre, 28500 Vernouillet) ou les adresser par voie électronique à projet-tmfrance-vernouillet@enquetepublique.net

Toutes les observations du public transmis ou portées aux registres, au cours de l'enquête précédente prescrite par arrêté du 12 mai 2021, avant son abrogation, sont conservées et seront ajoutées à celles recueilles dans le cadre de la présente enquête.

Conformément aux dispositions de l'article Lossos de l'article Lossos de l'article Lossos de l'article Lossos de l'environnement relatif à l'institution de servitudes d'utilité publique, le commissaire enquêteur organise une réunion publique le mardi. 19 octobre2021 de 16h00 à 20h00 en salle AGORA, qui jouxte la mairie de Vernouillé.

À l'issue de la procédure réglementaire, Madame le Préfet d'Eure-et-Loir accordera l'autorisation environnementale sollicitée, assorties de prescriptions et instituera des servitudes d'utilité publique ou prononcera un refus, par arrêté motivé. Le Maire de Vernouillet accordera ou refusera le permis de construire. refusera le permis de construire.

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur pendant 1 an à compter de la clôture de l'enquête, en mairies de Vernouillet, Luray, Dreux, Garnay, Marville-Moutiers-Brûlé Sainte-Gemme-Moronval, Ecluzelles, Charpont et Mezières-en-Drouals ainsi qu'à la préfecture d'Eura-et-Loir. d'Eure-et-Loir

- Bureau des Procédures Environnementales, Place de la République à Chartres.

Ces documents seront également consultables, pendant la même période, sur le site internet de la Préfecture d'Eure-et-Loir : http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/

#### **BIEN ETRE ASSISTANCE**

SARL unipersonnelle au capital de 7622,45 € Siège social : 23 Rue Jean Perrin - Clos Josette 26600 LUISANT 431 641 588 RCS de CHARTRES

L'actionnaire principal en date du 28/10/2020, a constaté que l'actif net est devenu inférieur à la moitié du capital social, a décidé qu'il n'y avait

pas lieu de dissoudre la société, conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du code de

#### CHROME NETTOYAGE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 37120 € SIEGE SOCIAL : 9 RUE CHARLES COULOMB BAT. 16 28000 CHARTRES 304 103 708 RCS CHARTRES

Aux termes des décisions de l'assemblée du 30. août 2021, la durée de la société a été prorogée de 99 années, soit jusqu'au 13 août 2124.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Chartres.

Pour avis, Le Président

Annonces légales Tél 02 37 88 11 20 annonces@horizons.fr

T T 1 T

### **AVIS D'OBSÈQUES**

Pour transmettre vos avis **04.73.17.31.41** ou

#### obseques@centrefrance.com

Consultation des avis sur

#### lechorepublicain.fr

ou sur le site de notre partenaire

dansnoscoeurs.fr

#### Les obsèques célébrées ce jour \*

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

15 h 00 : Michel LANGLOIS, en l'église.

#### Chapelle-Royale

14 h 30 : Alain CHAUDUN, en la salle récréative.

15 h 00 : Thérèse DOGET, en l'eglise de la Madeleine.

15 h 00 : Raymond BONNEVILLE, en l'église Saint-Pierre.

#### Écrosnes

10 h 00 : Solange COUSIN, en l'église.

#### Illiers-Combray 10 h 00 : Camille GOUPIL, en l'église

Saint-Jacques.

10 h 00 : Monique BROUARD, en l'église Saint-Lazarre.

#### Neuvy-en-Beauce 11 h 30 : Marie-Madeleine ANDRE, en

l'éalise.

#### Saint-Denis-les-Ponts

14 h 30 : Marcel ALLEZY, en l'église.

#### Saint-Prest 11 h 00 : Sylvie GILLIOT, en l'église.

Saint-Victor-de-Buthon 10 h 00 : Christiane BIORT, En l'église

Saint Gilles.

(\*) Les obsèques célébrées ce jour, ayant fait l'objet d'un avis dans le journal.

#### **DREUX (Eure-et-Loir)**

Sengo MASSENGO et sa compagne, Nsayi MASSENGO et sa compagne, Lemba MASSENGO,

ses enfants;

Ses petits-enfants

ont la tristesse de vous faire part du décès de

#### **Monsieur Jean MASSENGO**

survenu à son domicile, le 28 septembre 2021, à l'âge de 74 ans.

Les obsèques civiles auront lieu le lundi 4 octobre 2021, à 14 h 30, au cimetière ancien de Dreux, où un registre à signatures sera déposé.

PF Maini, marbrerie, Dreux (02.37.46. 86.26).

# d'obsèques et de remerciements

Pour transmettre vos avis d'obsèques

> du lundi au vendredi de 9 h à 20 h de 18 h à 20 h

obseques@centrefrance.com

04.73.17.31.41

### **ANNONCES** LEGALES

Retrouvez toutes les publications sur www.centreofficielles.com

04.73.17.31.27 legales@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces légales et judiciaires sur l'ensemble du département de l'Eure-et-Loir au tarif de 4,07 € hors taxes la ligne.

#### MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS



#### **AVIS D'APPEL PUBLIC** À LA CONCURRENCE

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Pouvoir adjudicateur : PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR. Place de la République, CS 80537, 28019 Chartres Cedex.

Objet du marché : travaux d'aménagement d'une Maison de l'État à Nogent-le-Rotrou dans les locaux du Centre des Finances publiques (45, rue Saint-Laurent, 28400 Nogent-le-Rotrou).

#### Acceptation des variantes : non.

Prestations restant à attribuer (lots déclarés infructueux ou sans suite)

 Lot nº 1: voirie et réseaux divers. Lot nº 3 : bardage métallique - étanchéité.

- Lot nº 4 : menuiseries extérieures.

 Lot nº 5 : cloisons - faux plafonds - menuiseries intérieures - signalétique intérieure.

· Lot nº 6 : électricité - CFO - CFA - SSI - contrôle d'accès.

- Lot nº 8 : serrurerie - métallerie.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation. Type de procédure : procédure adaptée

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : liste dans le règlement de la consultation.

Conditions de délai : date limite de réception des candidatures et offres : 15 octobre 2021 à 12 heures.

Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus : les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (http://www.marches-publics.gouv.fr) sous la référence publique : PREF28\_MDE\_NOGENT2.

Adresse auprès de laquelle des renseignements administratifs peuvent être obtenus : PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR, Place de la République, CS 80537, 28019 Chartres Cedex. M. Thomas ANGIBAUD: thomas.angi baud@eure-et-loir.gouv.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements techniques peuvent être obtenus: CABINET 3A ARCHITECTES, 3, rue Joseph-Fourier, 28000 Chartres. M. Jean-Grégoire NOUADJE: 3a-jgn@architectes.org

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours: tribunal administratif, 28, rue de la Bretonnerie, 45000 Orléans.

Date d'envoi du présent avis àla publication : 24 septembre 2021.

SAINTE-GEMME-MORONVAL

#### **AVIS D'APPEL PUBLIC** À LA CONCURRENCE

MARCHÉS DE TRAVAUX

Identification de l'organisme qui passe le marché : COMMUNE DE SAINTE-GEMME-MORONVAL, 2, rue du Vallon, 28500 Sainte-Gemme-Moronval, tél. 02.37.43.72.15, e-mail : mairie.stegemmemoronval@wanadoo.fr

Objet du marché : commune de Sainte-Gemme-Moronval Enfouissement des réseaux et aménagement de voirie route de Cherisy.

Type de procédure : procédure adaptée en application avec possibilité de

Nature et étendue

Lot VRD : enfouissement des réseaux et aménagement de voirie. Environ 400 ml.

#### Renseignements relatifs aux lots et aux tranches.

Marché en 2 lots et 1 tranche - Lot nº 1 : réseaux divers.

- Lot nº 2 : aménagement de voirie

Le marché sera conclu :

- soit avec un prestataire unique ;

- soit avec des prestataires groupés solidaires.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : voir le règlement de la consultation

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consul-

Date limite de réception des offres : vendredi 18 octobre 2021 à 12 heures.

Délai de validité des offres : cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date limite de remise de l'offre.

Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus : - administratif : mairie de Sainte-Gemme-Moronval, 2, rue du Vallon, 28500 Sainte-Gemme-Moronval, tél. 02.37.43.72.15, E-mail: mairie.stegemmemoronval@wanadoo.fr;

- technique : EURL EMPEREUR, 28, rue des Canaux, 28190 Courville-sur-Eure, tél. 02.37.23.76.99, e-mail : y.empereur@orange.fr Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : télé-

chargeable sur https://www.amf28.org/ Date d'envoi de l'avis à la publication : le 27 septembre 2021.

#### **ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES**

**COMMUNE D'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN** 

### **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

RELATIVE À UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE AU TITRE DU CODE DE L'URBANISME

Objet : construction d'un bâtiment logistique de 80.702 m² comprenant 9 cellules de stockage, des bureaux, des locaux et installations techniques, faisant l'obiet d'une demande de permis de construire déposée en mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien sous le nº PC 028015.20.00031.

ation : route de Roinville à Auneau-Bleury-Saint-Symphor Porteur du projet : SNC AUNEAU 1 (groupe PANHARD), dont le siège social

se situe 10, rue Roquépine, 75008 Paris. Les informations relatives au projet pourront être obtenues auprès de : M<sup>me</sup> Sylvie MICELI, directeur de la maîtrise d'ouvrage du groupe PANHARD,

tél. 01.42.56.41.13, e-mail: sylvie.miceli@panhardgroupe.com. Durée de l'enquête : 32 jours, du lundi 27 septembre 2021, 9 heures, au jeudi 28 octobre 2021, 17 h 30.

Le commissaire enqueteur désigné est M. Frédéric IBLED, cadre technique. Il se tiendra à la disposition du public en mairie d'Auneau-Bleury-Saint-

Symphorien, 1, avenue Gambetta, aux jours et horaires suivants : - lundi 27 septembre 2021, de 14 heures à 17 h 30 ;

samedi 9 octobre 2021, de 9 à 12 heures - jeudi 28 octobre 2021, de 14 heures à 17 h 30.

Le dossier mis à disposition du public : est composé d'une note de présentation générale, de l'ensemble des pièces du permis de construire, de l'étude d'impact environnementale et son résumé non technique, de l'avis de l'autorité environnementale et d'un registre d'enquête. Il est

en format papier, à la mairie d'Auneau (1, avenue Gambetta, 28700 Auneau-Bleury-Saint-Symphorien), aux jours et heures d'ouverture de la mairie:

- en format numérique consultable sur un poste informatique dédié disponible au service urbanisme de la maire d'Auneau (3, avenue Gambetta), aux jours et heures d'ouverture du service ;

- en format numérique, sur le site Internet de la commune : https://www.ville-ab2s.fr/fr/pages/enquetes-et-consultations-publiques-

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :

sur le registre ouvert à cet effet en mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien et accessible aux jours et heures d'ouverture habituels ; - par voie postale, adressées au commissaire enquêteur en mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien (à l'attention du commissaire enquêteur, 1, avenue Gambetta, BP 90090, 28702 Auneau-Bleury-Saint-Sympho-

à l'adresse électronique suivante : urbanisme@ville-ab2s.fi

Rapport et conclusions motivées du commissaire enquêteur : consultables pendant un an, à compter de la clôture de l'enquête publique en mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien et sur le site Internet de la ville.

A l'issue de la procédure réglementaire : le maire d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien accordera ou non le permis de construire sollicité, assorti ou non de prescriptions.

Pompes funèbres georges guillon

À votre écoute et à votre service 02 37 50 11 21

**ABONDANT BRÉZOLLES DREUX** SAINT-RÉMY-SUR-AVRE

www.pompesfunebres-guillon.fr



#### **AVIS**

PLU DE PIERRES : PRESCRIPTION D'UNE RÉVISION ALLÉGÉE

Le 16 septembre 2021, le conseil communautaire a prescrit une révisior allégée du PLU de Pierres, par délibération nº 21 09 01.

La délibération du PLU de Pierres (prescription d'une révision allégée) est consultable : à la mairie de Pierres, place Jean-Moulin, 28130 Pierres, tél. 02.37.27.66.50 ; et à la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France, 6, place Aristide-Briand, 28230 Epernon, tél. 02.37.83.49.33. Elle peut être consulté sur le site internet de la mairie de Pierres : mairie-pierres.fr ; ou à la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France : www.porteseureliennesidf.fr





### L'ÉCHO RÉPUBLICAIN

Présidente-Directrice générale Directrice de la publication :

Mme Soizic BOUJU M. Sébastien BESSE

S.A. LA MONTAGNE au capital de 609.796,07 € - RC 856 200 159

Commission paritaire: n° 0725 C 87038 - I.S.S.N. : n° 0762-2910 SIÈGE SOCIAL, RÉDACTION: 3, rue aux Orme 28008 Chartres CEDEX, Téléphone 02,37,88,88,88

IMPRIMERIE: GCF - Allée des Bourdillats, 89000 Auxerre Tirage OJD 2017: 28.055 exemplaires (reproduction interdite)

- PUBLICITÉ LOCALE: CENTRE FRANCE PUBLICITÉ, 3, rue aux Ormes - 28008 Chartres

1) Publicité commerciale. - Tél. 02.37.88.88.75.

Petites annonces. – Tél. 04.73.17.30.30.
 Annonces officielles. – Tél. 04.73.17.31.27.

4) Emploi: carrières et professions. - Tél. 04.73.17.31.26. 5) Avis d'obsèques. – Tél. 04.73.17.31.41.

PUBLICITÉ NATIONALE: 366 SAS - 101, boulevard Murat CS 51724 - 75771 Paris Cedex 16 Publicité commerciale. – Tél. 01.80.48.93.66.







Journal imprimé sur du papier majoritairement produit en Franc détenteur de l'Ecolabel sous le numéro FR/03/701, et produit à partir de fibres recyclées à hauteur de 60 % et de fibres vierges issues de forêts gérées durablement. L'eutrophisation des eaux est de 0.01kg/f de papier.

### **EXPEDITION**

SCP
Thierry PLOUCHART
Aurore SIA
Cécile GAUTRON
Huissiers de Justice Associés
25. Rue Paul Bruel

25, Rue Paul Bruel 95380 LOUVRES Tel: 01 34 72 60 60

Fax: 01 34 72 68 18 CCP PARIS N° 626251 N Email: etude.plouchart@wanadoo.fr



REFERENCE ETUDE
N° C121-1338
SNC AUNEAU 1
PV AFFICH. (1)
AVIS ENQUETE
PUBLIQUE DU 31/8/2021
ACTE500 Tiers

# PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT D'AFFICHAGE (PREMIER)

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN

LE DIX SEPTEMBRE

#### À LA DEMANDE DE :

La SNC AUNEAU 1, dont le siège social est 10, rue Roquepine à PARIS (75008), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Pour qui domicile est élu en mon Étude.

Je, Thierry PLOUCHART, Huissier de Justice Associé au sein de la Société Civile Professionnelle Thierry PLOUCHART, Aurore SIA & Cécile GAUTRON, titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice près le Tribunal Judiciaire de Pontoise, demeurant, 25, Rue Docteur Paul Bruel à LOUVRES (95380), soussigné,

Acte soumis à la taxe

Me suis rendu ce jour sur le territoire de la Commune de AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN (28700), Route de Roinville, à l'effet de procéder aux constatations suivantes, la requérante m'ayant au préalable précisé :

- ➤ Que selon Arrêté Municipal n° 021/08/343 pris le 31 Août 2021 par Monsieur le Maire de la Commune d'AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN, il a été prescrit une Enquête Publique sur le Permis de Construire n° PC 028 015 20 00031 déposé par la Société SNC AUNEAU 1 pour la construction d'un bâtiment logistique situé route de Rouinville à AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN,
- ➤ Qu'il est notamment prévu à l'Article 8 dudit Arrêté Municipal de ce qu'il sera procédé par les soins du pétitionnaire, la SNC AUNEAU 1 (Groupe PANHARD) à l'affichage sur le lieu prévu pour la réalisation du projet de façon visible et lisible depuis la voie publique,
- ➤ Qu'ayant fait procéder à l'affichage de cet Avis d'Enquête Publique sur le terrain concerné, elle a le plus grand intérêt à ce que toutes constatations utiles soient effectuées concernant la consistance de cet affichage, et qu'elle me requiert d'y procéder.

Déférant à cette réquisition, j'ai procédé ce jour aux constatations suivantes, soit :

DEPARTEMENT D'EURE ET LOIRE
COMMUNE DE AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN
(28700)
ROUTE DE ROINVILLE
AINSI QU'EN LA MAIRIE DE LA COMMUNE
1, AVENUE GAMBETTA

### I/ SUR LE TERRAIN CONCERNE, ROUTE DE ROINVILLE, LE LONG DE LA D7-1 :

Étant sur place, je constate que se trouve affiché visible et lisible de la voirie un panneau de quarante-quatre centimètres (44 cm) sur soixante centimètres (60 cm), en caractères noirs sur fond jaune, solidement fixé sur un poteau bois fiché profondément dans le sol.

Je constate que ce panneau est parfaitement visible et lisible depuis la voie publique, et porte les mentions suivantes :

#### COMMUNE D'AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN.

#### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

(cette ligne de texte en caractères gras majuscules de plus de 2 cms de hauteur)

Relative à une demande de Permis de Construire au titre du code de l'urbanisme

**OBJET**: construction d'un bâtiment logistique de 80702 m² comprenant 9 cellules de stockage, des bureaux, des locaux et installations techniques, faisant l'objet d'une demande de permis de construire déposée en Mairie D'AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN sous le n° PC 028 015 20 00031.

**SITUATION**: Route de Roinville à AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN.

**PORTEUR DU PROJET**: SNC AUNEAU 1 (Groupe PANHARD) dont le siège social se situe 10 rue Roquepine 75008 PARIS.

## LES INFORMATIONS RELATIVES AU PROJET POURRONT ETRE OBTENUES AUPRES DE : Madame Sylvie MICELI,

Directeur de la maitrise d'ouvrage du Groupe PANHARD, tel : 01.42.56.41.13 – mail : sylvie.miceli@panhardgroup.com.

**DUREE DE L'ENQUETE :** 32 jours du lundi 27 septembre 2021, 9 h00, au jeudi 28 octobre 2021, 17 h 30.

Le COMMISSAIRE ENQUETEUR désigné est Monsieur Frédéric IBLED, cadre technique. Il se tiendra à la disposition du public en mairie d'AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN, 1, avenue Gambetta, aux jours et horaires suivants :

| Lundi 27 septembre 2021 | De 14 h00 à 17 h 30 |  |
|-------------------------|---------------------|--|
| Samedi 9 octobre 2021   | De 9 h00 à 12 h00   |  |
| Jeudi 28 octobre 2021   | De 14 h00 à 17 h 30 |  |

Les mesures sanitaires liées à la Covid-19 mises en place dans le cadre de cette enquête seront affichées en mairie. Le public devra obligatoirement porter un masque et venir avec son stylo s'il souhaite déposer une observation ou une proposition.

LE DOSSIER MIS A DISPOSTION DU PUBLIC est composé de l'ensemble des pièces du permis de construire (formulaire, pièces écrites et graphiques, attestations, etc.) de l'étude d'impact environnemental et son résumé non technique, de l'avis de l'autorité environnementale et d'un registre d'enquête. Il est disponible :

- En format papier à la Mairie d'AUNEAU (1, avenue Gambetta, 28700 AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN) aux jours et heures d'ouverture de la mairie.
- En format numérique consultable sur un poste informatique dédié disponible au service urbanisme de la mairie d'AUNEAU (3, avenue Gambetta) aux jours et heures d'ouverture du service.
- En format numérique sur le site internet de la commune <a href="https://www.ville-ab2s.fr/fr/pages/enquetes-etconsultations-publiques-en-cours-98.html">https://www.ville-ab2s.fr/fr/pages/enquetes-etconsultations-publiques-en-cours-98.html</a>.

### PENDANT LA DUREE DE L'ENQUETE, LE PUBLIC POURRA FORMULER SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS :

- Sur le registre ouvert à cet effet en mairie d'AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN et accessible aux jours et heures d'ouverture habituels.
- Par voie postale adressé au commissaire enquêteur en mairie d'AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN (à l'attention du commissaire enquêteur 1, avenue Gambetta, BP 90090, 28702 AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN).
- À l'adresse électronique suivante : <u>urbanisme@ville-ab2s.fr</u>

RAPPORT ET CONCLUSIONS MOTIVEES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR CONSULTABLES, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique en mairie d'AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN et sur le site internet de la ville.

A L'ISSUE DE LA PROCEDURE REGLEMENTAIRE, le maire d'AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN accordera ou non le permis de construire sollicité, assorti ou non de prescriptions.





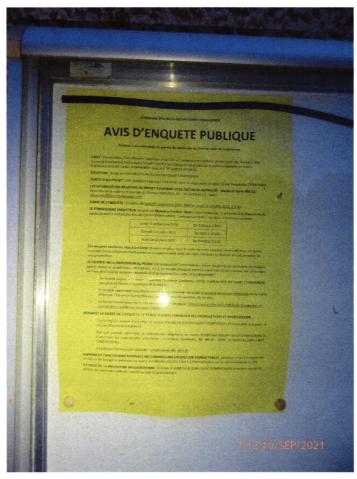




# II/ EN MAIRIE DE LA COMMUNE DE AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN, 1, AVENUE GAMBETTA :

M'étant ensuite rendu en Mairie, je constate dans le tableau d'affichage extérieur, que se trouve affichée sur une page unique une affiche portant en entête COMMUNE D'AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN – AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE – Relative à une demande de permis de construire au titre du code de l'urbanisme, et reprenant les mentions précédemment constatées sur le panneau affiché sur le terrain concerné.





Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit, auquel se trouvent annexés un exemplaire de l'Arrêté n° 021/08/343 pris par Monsieur le Maire de la Commune de AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN en date du 31 août 2021, ainsi qu'un exemplaire de l'Avis d'Enquête Public dont la rédaction est identique à celle constatée tant sur le terrain concerné qu'en Mairie d'AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN, et incluant un jeu de clichés photographiques pris par mes soins lors des présentes constatations.



### **EXPEDITION**

#### SCP Thierry PLOUCHART Aurore SIA Cécile GAUTRON

Huissiers de Justice Associés 25, Rue Paul Bruel 95380 LOUVRES

Tel: 01 34 72 60 60 Fax: 01 34 72 68 18 CCP PARIS N° 626251 N Email: etude.plouchart@wanadoo.fr



REFERENCE ETUDE
N° C121-1338
SNC AUNEAU 1
PV AFFICH. (2)
AVIS ENQUETE
PUBLIQUE DU 31/8/2021

# PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT D'AFFICHAGE (DEUXIEME)

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN

LE VINGT-SEPT SEPTEMBRE

#### À LA DEMANDE DE :

La SNC AUNEAU 1, dont le siège social est 10, rue Roquépine à PARIS (75008), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Pour qui domicile est élu en mon Étude.

Je, Cécile GAUTRON, Huissier de Justice Associée au sein de la Société Civile Professionnelle Thierry PLOUCHART, Aurore SIA & Cécile GAUTRON, titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice près le Tribunal Judiciaire de Pontoise, demeurant, 25 rue du Docteur Paul Bruel à LOUVRES (95380), soussignée,

Me suis rendue ce jour sur le territoire de la Commune de AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN (28700), Route de Roinville, à l'effet de procéder aux constatations suivantes, la requérante m'ayant au préalable précisé :

- ➤ Que selon Arrêté Municipal n° 021/08/343 pris le 31 Août 2021 par Monsieur le Maire de la Commune d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN, il a été prescrit une Enquête Publique sur le Permis de Construire n° PC 028015 20 00031 déposé par la Société SNC AUNEAU 1 pour la construction d'un bâtiment logistique situé route de Roinville à AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN,
- Qu'il est notamment prévu à l'Article 8 dudit Arrêté Municipal de ce qu'il sera procédé par les soins du pétitionnaire, la SNC AUNEAU 1 (Groupe PANHARD), à l'affichage sur le lieu prévu pour la réalisation du projet de façon visible et lisible depuis la voie publique,
- Qu'un affichage de cet Avis d'Enquête Publique sur le terrain concerné a été effectué, ce qui a fait l'objet de l'établissement d'un précédent procès-verbal de constat dressé par acte de notre ministère en date du 10 septembre 2021.
- ➤ Que pour la sauvegarde de ses droits actuels et à venir, la société requérante a le plus grand intérêt à ce que toutes constatations matérielles de cet affichage soient réitérées ce jour, et qu'elle me requiert d'y procéder.

Déférant à cette réquisition, j'ai procédé ce jour aux constatations suivantes, soit :

#### DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR COMMUNE DE AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN (28700)

ROUTE DE ROINVILLE AINSI QU'EN LA MAIRIE DE LA COMMUNE 1, AVENUE GAMBETTA

## I/ SUR LE TERRAIN CONCERNE, ROUTE DE ROINVILLE, LE LONG DE LA D7-1 :

Étant sur place, à 08 heures 23 minutes, je constate que se trouve toujours affiché visible et lisible de la voirie un panneau de quarante-quatre centimètres (44 cm) sur soixante centimètres (60 cm), en caractères noirs sur fond jaune, solidement fixé sur un poteau bois fiché profondément dans le sol.

Je constate que ce panneau est parfaitement visible et lisible depuis la voie publique, et porte les mentions suivantes :

#### COMMUNE D'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

#### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

(cette ligne de texte en caractères gras majuscules de plus de 2 cms de hauteur)

Relative à une demande de permis de construire au titre du code de l'urbanisme

**OBJET**: construction d'un bâtiment logistique de 80 702 m² comprenant 9 cellules de stockage, des bureaux, des locaux et installations techniques, faisant l'objet d'une demande de permis de construire déposée en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN sous le n°PC 028015 20 00031.

**SITUATION**: Route de Roinville à AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

**PORTEUR DU PROJET** : SNC AUNEAU 1 (groupe PANHARD) dont le siège social se situe 10 rue Roquépine 75008 PARIS

# LES INFORMATIONS RELATIVES AU PROJET POURRONT ETRE OBTENUES AUPRES DE : Madame Sylvie MICELI,

Directeur de la maîtrise d'ouvrage du Groupe PANHARD, tél. : 01.42.56.41.13 – mail : <a href="mailto:sylvie.miceli@panhardgroupe.com">sylvie.miceli@panhardgroupe.com</a>

**DUREE DE L'ENQUETE :** 32 jours, du <u>lundi 27 septembre 2021, 9h00 au jeudi 28 octobre 2021, 17h30</u>.

**LE COMMISSAIRE ENQUETEUR** désigné est **Monsieur Frédéric IBLED**, cadre technique. Il se tiendra à la disposition du public en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN, 1 avenue Gambetta, aux jours et horaires suivants :

| Lundi 27 septembre 2021 | De 14h00 à 17h30 |  |  |
|-------------------------|------------------|--|--|
| Samedi 9 octobre 2021   | De 9h00 à 12h00  |  |  |
| Jeudi 28 octobre 2021   | De 14h00 à 17h30 |  |  |

Les mesures sanitaires liées à la COVID 19 mises en place dans le cadre de cette enquête seront affichées en mairie. Le public devra obligatoirement porter un masque et venir avec son stylo, s'il souhaite déposer une observation ou une proposition.

**LE DOSSIER MIS A DISPOSTION DU PUBLIC** est composé de l'ensemble des pièces du permis de construire (formulaire, pièces écrites et graphiques, attestations, etc.), de l'étude d'impact environnementale et son résumé non technique, de l'avis de l'autorité environnementale et d'un registre d'enquête. Il est disponible :

- En format papier, à la mairie d'Auneau (1 avenue Gambetta, 28700 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN), aux jours et heures d'ouverture de la mairie
- En format numérique consultable sur un poste informatique dédié disponible au service urbanisme de la maire d'Auneau (3 avenue Gambetta) aux jours et heures d'ouverture du service
- En format numérique, sur le site internet de la commune : <a href="https://www.ville-ab2s.fr/fr/pages/enquetes-et-consultations-publiques-en-cours-98.html">https://www.ville-ab2s.fr/fr/pages/enquetes-et-consultations-publiques-en-cours-98.html</a>

### PENDANT LA DUREE DE L'ENQUETE, LE PUBLIC POURRA FORMULER SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS :

- Sur le registre ouvert à cet effet en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN et accessible aux jours et heures d'ouverture habituels
- Par voie postale, adressées au commissaire enquêteur en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN (à l'attention du commissaire enquêteur – 1 avenue Gambetta, BP 90090, 28702 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN)
- à l'adresse électronique suivante : <u>urbanisme@ville-ab2s.fr</u>

RAPPORT ET CONCLUSIONS MOTIVEES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR CONSULTABLES, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN et sur le site internet de la ville.

A L'ISSUE DE LA PROCEDURE REGLEMENTAIRE, le maire d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN accordera ou non le permis de construire sollicité, assorti ou non de prescriptions.



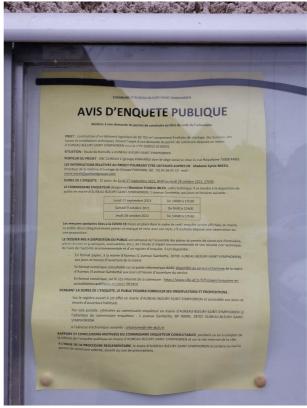




### II/ EN MAIRIE DE LA COMMUNE DE AUNEAU-BLEURY-SAINT SYMPHORIEN, 1, AVENUE GAMBETTA:

M'étant ensuite rendue en Mairie, à 08 heures 32 minutes, je constate dans le tableau d'affichage extérieur, que se trouve affichée sur une page unique une affiche portant en en-tête COMMUNE D'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN – AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE – Relative à une demande de permis de construire au titre du code de l'urbanisme, et reprenant les mentions précédemment constatées sur le panneau affiché sur le terrain concerné.





Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit.

Nombre de pages : 7



### **EXPEDITION**

SCP
Thierry PLOUCHART
Aurore SIA
Cécile GAUTRON
Huissiers de Justice Associés

Huissiers de Justice Associés 25, Rue Paul Bruel 95380 LOUVRES

Tel: 01 34 72 60 60

Fax: 01 34 72 68 18 CCP PARIS N° 626251 N Email: <a href="mailto:etude.plouchart@wanadoo.fr">etude.plouchart@wanadoo.fr</a>



REFERENCE ETUDE
N° C121-1338
SNC AUNEAU 1
PV AFFICH. (3)
AVIS ENQUETE
PUBLIQUE DU 31/8/2021

# PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT D'AFFICHAGE (TROISIEME)

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN

LE VINGT-HUIT OCTOBRE

#### À LA DEMANDE DE :

La SNC AUNEAU 1, dont le siège social est 10, rue Roquépine à PARIS (75008), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Pour qui domicile est élu en mon Étude.

Je, Cécile GAUTRON, Huissier de Justice Associée au sein de la Société Civile Professionnelle Thierry PLOUCHART, Aurore SIA & Cécile GAUTRON, titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice près le Tribunal Judiciaire de Pontoise, demeurant, 25 rue du Docteur Paul Bruel à LOUVRES (95380), soussignée,

Me suis rendue ce jour sur le territoire de la Commune de AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN (28700), Route de Roinville, à l'effet de procéder aux constatations suivantes, la requérante m'ayant au préalable précisé :

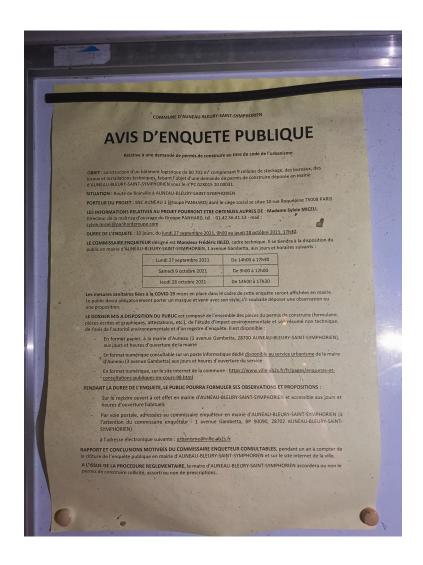
- ➤ Que selon Arrêté Municipal n° 021/08/343 pris le 31 Août 2021 par Monsieur le Maire de la Commune d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN, il a été prescrit une Enquête Publique sur le Permis de Construire n° PC 028015 20 00031 déposé par la Société SNC AUNEAU 1 pour la construction d'un bâtiment logistique situé route de Roinville à AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN,
- ➤ Qu'il est notamment prévu à l'Article 8 dudit Arrêté Municipal de ce qu'il sera procédé par les soins du pétitionnaire, la SNC AUNEAU 1 (Groupe PANHARD), à l'affichage sur le lieu prévu pour la réalisation du projet de façon visible et lisible depuis la voie publique,
- ➤ Qu'un affichage de cet Avis d'Enquête Publique sur le terrain concerné a été effectué, ce qui a fait l'objet de l'établissement de deux précédents procès-verbaux de constat dressés par actes de notre ministère en date des 10 septembre 2021 et 27 septembre 2021.
- P Que pour la sauvegarde de ses droits actuels et à venir, la société requérante a le plus grand intérêt à ce que toutes constatations matérielles de cet affichage soient réitérées ce jour, et qu'elle me requiert d'y procéder.

Déférant à cette réquisition, j'ai procédé ce jour aux constatations suivantes, soit :

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
COMMUNE DE AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN
(28700)
EN LA MAIRIE DE LA COMMUNE
1, AVENUE GAMBETTA
AINSI QUE ROUTE DE ROINVILLE

## I/ EN MAIRIE DE LA COMMUNE DE AUNEAU-BLEURY-SAINT SYMPHORIEN, 1, AVENUE GAMBETTA :

Etant en Mairie, à 21 heures 01 minute, je constate dans le tableau d'affichage extérieur, que se trouve affichée sur une page unique une affiche portant en entête COMMUNE D'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN – AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE – Relative à une demande de permis de construire au titre du code de l'urbanisme.





# II/ SUR LE TERRAIN CONCERNE, ROUTE DE ROINVILLE, LE LONG DE LA D7-1 :

Étant sur place, à 21 heures 19 minutes, je constate que se trouve toujours affiché visible et lisible de la voirie un panneau de quarante-quatre centimètres (44 cm) sur soixante centimètres (60 cm), en caractères noirs sur fond jaune, solidement fixé sur un poteau bois fiché profondément dans le sol.

Je constate que ce panneau est parfaitement visible et lisible depuis la voie publique, et porte les mentions suivantes :

#### COMMUNE D'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

#### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

(cette ligne de texte en caractères gras majuscules de plus de 2 cm de hauteur)

Relative à une demande de permis de construire au titre du code de l'urbanisme

**OBJET**: construction d'un bâtiment logistique de 80 702 m² comprenant 9 cellules de stockage, des bureaux, des locaux et installations techniques, faisant l'objet d'une demande de permis de construire déposée en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN sous le n°PC 028015 20 00031.

**SITUATION**: Route de Roinville à AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

**PORTEUR DU PROJET**: SNC AUNEAU 1 (groupe PANHARD) dont le siège social se situe 10 rue Roquépine 75008 PARIS

# LES INFORMATIONS RELATIVES AU PROJET POURRONT ETRE OBTENUES AUPRES DE : Madame Sylvie MICELI,

Directeur de la maîtrise d'ouvrage du Groupe PANHARD, tél. : 01.42.56.41.13 – mail : <a href="mailto:sylvie.miceli@panhardgroupe.com">sylvie.miceli@panhardgroupe.com</a>

**DUREE DE L'ENQUETE :** 32 jours, du <u>lundi 27 septembre 2021, 9h00 au</u> jeudi 28 octobre 2021, 17h30.

LE COMMISSAIRE ENQUETEUR désigné est Monsieur Frédéric IBLED, cadre technique. Il se tiendra à la disposition du public en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN, 1 avenue Gambetta, aux jours et horaires suivants :

| Lundi 27 septembre 2021 | De 14h00 à 17h30 |  |
|-------------------------|------------------|--|
| Samedi 9 octobre 2021   | De 9h00 à 12h00  |  |
| Jeudi 28 octobre 2021   | De 14h00 à 17h30 |  |

Les mesures sanitaires liées à la COVID 19 mises en place dans le cadre de cette enquête seront affichées en mairie. Le public devra obligatoirement porter un masque et venir avec son stylo, s'il souhaite déposer une observation ou une proposition.

LE DOSSIER MIS A DISPOSITION DU PUBLIC est composé de l'ensemble des pièces du permis de construire (formulaire, pièces écrites et graphiques, attestations, etc.), de l'étude d'impact environnementale et son résumé non technique, de l'avis de l'autorité environnementale et d'un registre d'enquête. Il est disponible :

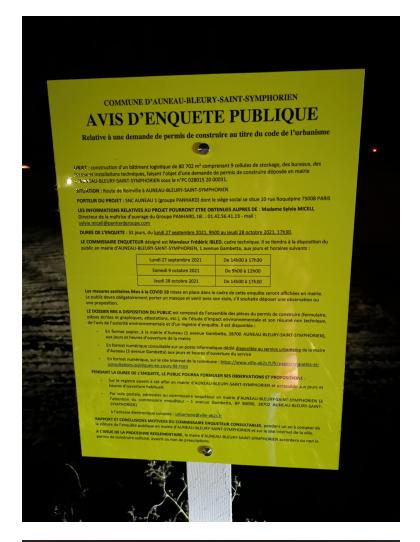
- En format papier, à la mairie d'Auneau (1 avenue Gambetta, 28700 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN), aux jours et heures d'ouverture de la mairie
- En format numérique consultable sur un poste informatique dédié disponible au service urbanisme de la maire d'Auneau (3 avenue Gambetta) aux jours et heures d'ouverture du service
- En format numérique, sur le site internet de la commune : <a href="https://www.ville-ab2s.fr/fr/pages/enquetes-et-consultations-publiques-en-cours-98.html">https://www.ville-ab2s.fr/fr/pages/enquetes-et-consultations-publiques-en-cours-98.html</a>

### PENDANT LA DUREE DE L'ENQUETE, LE PUBLIC POURRA FORMULER SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS :

- Sur le registre ouvert à cet effet en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN et accessible aux jours et heures d'ouverture habituels
- Par voie postale, adressées au commissaire enquêteur en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN (à l'attention du commissaire enquêteur 1 avenue Gambetta, BP 90090, 28702 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN)
- à l'adresse électronique suivante : urbanisme@ville-ab2s.fr

RAPPORT ET CONCLUSIONS MOTIVEES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR CONSULTABLES, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique en mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN et sur le site internet de la ville.

A L'ISSUE DE LA PROCEDURE REGLEMENTAIRE, le maire d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN accordera ou non le permis de construire sollicité, assorti ou non de prescriptions.





Je constate que les mentions figurant sur le présent panneau sont identiques à celles figurant sur l'affiche précédemment constatée en Mairie.

Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit.

Nombre de pages : 7



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIR ARRONDISSEMENT DE CHARTRES

COMMUNE D'AUNEAU-**BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN** 

Envoyé en préfecture le 13/10/2021 Recu en préfecture le 13/10/2021

ID: 028-200056463-20211012-21 148-DE







#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 OCTOBRE 2021**

Date de convocation: 5/10/2021

L'an deux mille vingt-et-un

Le mardi douze octobre à vingt heures deux minutes

SLO

Date d'affichage : 18/10/2021

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Luc DUCERF, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS** 

| En<br>exercice | Présents | Pouvoirs | Votants | Absents |
|----------------|----------|----------|---------|---------|
| 33             | 24       | 4        | 28      | 5       |

### **DELIBERATION N° 21/148**

**ETAIENT PRESENTS: (24)** 

Jean-Pierre ALCIERI Catherine **AUBIJOUX** Gilberte BLUM Sylviane BOENS Cécile DAUZATS Amandine **DUBAND** 

Patrick **DUBOIS** Jean-Luc DUCERF Benjamin **DUROSAU** Bruno **EQUILLE** Joël GEOFFROY Frédéric GRIZARD

Marie-Anne HAUVILLE Fabienne HARDY-HOUDAS Claudine **JIMENEZ** Anaïs **LEGRAND** Stéphane **LEMOINE** Dominique **LETOUZE** 

Steeve LOCHET Rodolphe PERROQUII Frédéric ROBIN Sylvie ROLAND Christelle TOUSSAINT Robert TROUILLET

#### ABSENTS AYANT DONNE UN POUVOIR: (4)

Youssef **AFOUADAS** Yoann **DEBOUCHAUD** Joseph **DIAZ** 

**Dominique DESHAYES** 

a donné pouvoir à a donné pouvoir à

a donné pouvoir à

Fabienne HARDY-HOUDAS Joël **GEOFFROY** 

a donné pouvoir à

Cécile DAUZATS Frédéric ROBIN

ABSENTS N'AYANT PAS DONNE DE POUVOIR: (5)

Chrystiane CHEVALLIER - Stéphane HOUDAS - Florence LE HYARIC - Nicole MAKLINE - Olivier

**MARTINEZ** 

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Amandine DUBAND est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

#### PERMIS DE CONSTRUIRE SOUMIS A ENQUETE PUBLIQUE : avis de la commune sur le projet de base logistique de la SAS PANHARD DEVELOPPEMENT

(Route de Roinville à Auneau)

RAPPORTEUR: M. le Maire

**N**OTE DE SYNTHESE:

Il est rappelé que la société PANHARD DEVELOPPEMENT a déposé un permis de construire pour la construction d'un bâtiment logistique de 80 813 m² sur un terrain situé Route de Roinville à Auneau, que ce projet a déjà fait l'objet d'un avis favorable du conseil municipal dans le cadre de l'enquête publique au titre des ICPE\* à laquelle le projet était soumis et qui s'est déroulée du 07/04/2021 au 10/05/2021.

Ce projet doit également faire l'objet d'une enquête publique au titre du permis de construire. N'ayant pu se dérouler conjointement à la première (pour des raisons liées à la modification du PLU), elle est actuellement ouverte depuis le 27 septembre et durera jusqu'au 28 octobre 2021 inclus. C'est dans ce cadre, qu'il est demandé à nouveau au conseil municipal de donner son avis sur le projet.

Considérant les éléments du dossier identiques à ceux présentés lors de la séance du conseil le 25 mai 2021 et vu l'avis favorable du conseil,

\* ICPE : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, sachant que les conditions d'adoption des délibérations du conseil municipal sont respectivement fixées par les articles L. 2121-20, L. 3121-14 et L. 4132-13. Les délibérations sont prises à la majorité des suffrages exprimés, c'est-à-dire que seuls entrent en ligne de compte les votes « pour » et « contre », les abstentions n'étant pas prises en considération. Comme l'a rappelé le Conseil d'Etat dans sa décision du 10 décembre 2001 (req. n° 235027), dans une procédure de vote à scrutin secret, les bulletins blancs ou nuls ne sauraient être pris en compte pour la détermination des suffrages exprimés; il en est de même pour les abstentions lorsque le vote a lieu au scrutin ordinaire ou au scrutin public. Dès lors, une délibération est acquise à l'unanimité si tous les conseillers qui se sont exprimés sont favorables à son adoption.

Voix Contre: 0

Abstention: 1 > M. Dominique LETOUZE

Voix Pour: 27

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code de l'Environnement et notamment les articles L.123-1 à L.123-19, R.123-1 à R.123-27;

VU le Code de l'Urbanisme et notamment l'article R.423-57;

VU l'arrêté du maire n°021/08/343 en date du 31/08/2021 prescrivant une enquête publique ;

VU le dossier de demande de permis de construire déposé en mairie d'Auneau le 06/10/2020 par la SNC PANHARD DEVELOPPEMENT, enregistré sous le numéro PC 028015 20 00031, pour la construction d'un entrepôt logistique composé de 9 cellules de stockage, complété de bureaux, locaux et installations techniques, sur un terrain situé Route de Roinville à AUNEAU-BLEURY-SAINT-SAINT-SYMPHORIEN;

Considérant l'ensemble des pièces du dossier présenté et mis à l'enquête publique ;

**ARTICLE 1 : Emet un avis FAVORABLE** sur le dossier de permis de construire n°028015 20 00031 présenté par la société SAS PANHARD DEVELOPPEMENT pour la construction de bâtiment logistique sur le site situé Route de Roinville à AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN.

ARTICLE 2 : Transmet son avis au commissaire enquêteur, ainsi qu'au porteur de projet.

Envoyé en préfecture le 13/10/2021

Reçu en préfecture le 13/10/2021

Affiché le

ID: 028-200056463-20211012-21\_148-DE

Jean-Luc DUCERF
Maire d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif d'Orléans ou d'un recours gracieux auprès de la commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de Justice Administratif es personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet : http://www.telerecours.fr

#### Département d'Eure-et-Loir

Enquête publique ayant pour objet la demande de Permis de construire présentée par la société Panhard Développement en vue de la construction d'une plateforme logistique située Route de Roinville sur le territoire de la commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien (Eure-et-Loir)

# Procès verbal de Synthèse après clôture de l'enquête publique



Commissaire enquêteur : Frédéric Ibled

#### Destinataires:

- Monsieur le Président du groupe Panhard Developpement
- > archives

#### 1. Préambule

Conformément à l'article R123-18 du décret n° 2011-2018 du 29 décembre 2011, je soussigné Frédéric Ibled, commissaire enquêteur désigné par Monsieur Guy Quillévéré, Président du Tribunal Administratif d'Orléans pour conduire l'enquête citée ci-après, certifie que :

- Le dossier présentant la demande de permis de construire déposée par la société Panhard Developpement en vue de la construction d'une plateforme logistique située Route de Roinville sur le territoire de la commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien a été soumis à enquête publique en mairie de d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien où j'ai pu recevoir le public.
- ➤ La publicité de l'enquête a été réalisée conformément à l'article R 123-11 du décret n°2011-2018 du 29 décembre 2011 ;
- ➤ Un registre d'enquête a été mis à disposition du public à l'accueil de la mairie siège de l'enquête publique ;
- ➤ L'enquête publique s'est régulièrement déroulée du lundi 27 septembre 2021 au jeudi 28 octobre 2021 ;
- Dans le cadre de cette enquête, j'ai assuré trois permanences afin de recevoir, écouter et renseigner le public. Au cours de cette enquête publique, une (1) personne est venue consulter le projet et a déposé une observations sur le registre d'enquête.
- ➤ Le 15 octobre, Madame Karine Turba, de la mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, a remis un courrier par internet avec en pièce jointe une copie de la délibération du conseil municipal de sa commune émettant un avis favorable au projet soumis à l'enquête publique.
- ➤ A l'issue de cette enquête, j'ai réceptionné le registre d'enquête et j'ai constaté que :
  - un (1) requérant a porté une remarque sur le registre ;
- ✔ Un délibération du conseil municipal a été adressé au commissaire enquêteur en cours d'enquête.

Je joins à ce procès verbal de synthèse la copie du registre d'enquête et de l'annexe reçue, dont je vous prie d'accuser réception et conformément à l'article R 123-18<sup>1</sup> du code de l'environnement vous pourrez produire vos observations éventuelles dans le délai de 15 jours.

<sup>1 «</sup> Art. R. 123-18. « A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête est mis à disposition du commissaire enquêteur ou du président de la commission d'enquête et clos par lui. En cas de pluralité de lieux d'enquête, les registres sont transmis sans délai au commissaire enquêteur ou au président de la commission d'enquête et clos par lui. « Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête rencontre, dans la huitaine, le responsable du projet, plan ou programme et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet, plan ou programme dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

#### Le commissaire enquêteur rappelle:

- > que le mémoire en réponse est annexé au rapport d'enquête et qu'il est considéré comme un engagement de la part du maître d'ouvrage au regard des réponses apportées;
- que le mémoire est pris en compte par le commissaire enquêteur afin de l'aider à émettre un avis motivé destiné à l'autorité appelée à légiférer sur le présent projet;
- > que le dit rapport, les conclusions et avis du commissaire enquêteur seront mis en ligne sur le site de la mairie pendant une année à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

#### 2. Observations des collectivités

Le 15 octobre 2021, une délibération du conseil municipal de la mairie d' Auneau-Bleury-Saint-Symphorien est reçu. Ce document est joint au registre d'enquête.

### 3. Répertoire des observations

Une personne a remis une observation sur le registre d'enquête. Cette remarque est retranscrite dans cet état de réclamation.

#### 3.1. Observations consignées sur le registre

Monsieur Jerôme Vinson-Vedrenne est venu, hors permanence, le samedi 2 octobre, pour demander d'utiliser des plantations à feuillage persistant pour cacher le bâtiment en toutes saisons en particulier le long de la RD 19.

#### 3.2. Autres observations

Aucune observation ni courrier n'ont été remis au commissaire enquêteur

### 4. Remarque du Commissaire enquêteur.

#### > Illogismes sur les plans

Lors de notre entretien du lundi 30 août, je vous signalais les illogismes sur les plans représentants les sanitaires. Sur tous les plans présentés à l'enquête publique, les portes des vestiaires jouxtant les portes des toilettes pour personnes à mobilité réduite étaient en opposition pouvant alors limiter leurs ouvertures.

Fait à La Loupe, le 2 novembre 2021

Le commissaire enquêteur

Frédéric Ibled

#### Département d'Eure-et-Loir

Enquête publique ayant pour objet la demande de Permis de construire présentée par la société Panhard Développement en vue de la construction d'une plateforme logistique située Route de Roinville sur le territoire de la commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien (Eure-et-Loir)

#### Accusé de réception du Procès-Verbal de Synthèse

Le Procès Verbal de synthèse, le répertoire des observations et la copie du registre d'enquête ont été remis le 2 novembre 2021 à Monsieur Youssef Mansouri représentant Monsieur le Président du groupe Panhard Developpement.

Pio

Monsieur le Président du groupe Panhard Developpement Le commissaire enquêteur Frédéric Ibled

Les deux exemplaires du présent document dont l'un est destiné au demandeur et l'autre a être annexé au rapport d'enquête seront revêtus de la signature du demandeur et de celle du commissaire enquêteur.

<sup>1 «</sup> Art. R. 123-18. « A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête est mis à disposition du commissaire enquêteur ou du président de la commission d'enquête et clos par lui. En cas de pluralité de lieux d'enquête, les registres sont transmis sans délai au commissaire enquêteur ou au président de la commission d'enquête et clos par lui. « Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête rencontre, dans la huitaine, le responsable du projet, plan ou programme et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet, plan ou programme dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

#### Communauté de communes Portes Euréliennes d'Île-de-France

Envoyé en préfecture le 05/10/2021
Reçu en préfecture le 05/10/2021
Affiché le
ID : 028-200069953-20210930-21\_09\_22-DE

# Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire

#### Jeudi 30 septembre 2021

n° 21\_09\_22

L'an deux mille vingt-et-un, le 30 septembre à 19h30, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France se sont réunis, en séance ordinaire, salle de Savonnière à Epernon, sous la présidence de Monsieur Stéphane LEMOINE.

# Objet de la délibération : PLU d'Auneau-BleurySaint-Symphorien : approbation de la

approbation de la modification n°6

Nombre de conseillers :

En exercice: 64 Présents: 48 Pouvoirs:14 Votants: 62

<u>Date de la convocation</u>: 24/09/2021

<u>Secrétaire de séance</u>: Catherine DEBRAY

#### Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires :

Cathy LUTRAT (suppléante de Robert DARIEN), Jean-Luc DUCERF, Youssef AFOUADAS, Sylvie ROLAND, Jean-Pierre ALCIERI, Sylviane BOENS, Stéphane LEMOINE, Bénédicte PROUTHEAU (suppléante de Gérald GARNIER), Éric SEGARD, Gérard WEYMEELS, Laurent DAGUET, Dominique MAILLARD, Guilaine LAUGERAY, Jean-Noël MARIE, Annie CAMUEL, François BELHOMME, Béatrice BONVIN-GALLAS, Armelle THERON-CAPLAIN, Simone BEULE, Bruno ESTAMPE, Patrick OCZACHOWSKI, Yves MARIE, Nathalie BROSSAIS, Bruno ALAMICHEL, Anne BRACCO, Jean-Pierre RUAUT, Pierre GOUDIN, Francisco TEIXEIRA, Bertrand THIROUIN, Patricia BERNARDON, Bertrand DE MISCAULT, Nicolas DORKELD, Marie José GOFRON, Gérald COIN, Chrystel CABURET, Yves VAN LANDUYT, Daniel MORIN, Carine ROUX, Michel CRETON, Patrick LENFANT, Catherine DEBRAY, Isabelle FAURE, Michael BLANCHET, Arnaud BREUIL, Serge MILOCHAU, Philippe AUFFRAY, Thierry DELARUE, Christian GUILBERT (suppléant de Jocelyne PETIT)

#### Absents excusés ayant donné pouvoir :

Cécile DAUZATS donne pouvoir à Youssef AFOUADAS
Elisabeth LEVESQUE donne pouvoir à Éric SEGARD
Xavier-François MARIE donne pouvoir Patrick LENFANT
Jean-François BULIARD donne pouvoir à Jean-Pierre RUAUT
Jacques GAY donne pouvoir à Simone BEULE
Denis DURAND donne pouvoir à François BELHOMME
Eric TABARINO donne pouvoir à Bruno ALAMICHEL
Michelle MARCHAND donne pouvoir à Stéphane LEMOINE
Patrick KHOL donne pouvoir à Jean-Pierre RUAUT
Nicolas PELLETIER donne pouvoir à Serge MILOCHAU
Michel DARRIVIERE donne pouvoir à Annie CAMUEL
Ann GRÖNBORG donne pouvoir à Arnaud BREUIL
Emmanuel MORIZET donne pouvoir à Laurent DAGUET
Philippe RENAUD donne pouvoir à Christelle CABURET

#### Absents excusés :

Pascal BOUCHER, Marc MOLET

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.153-45 à L153-48,

**Vu** la délibération du conseil communautaire de la communauté de communes des portes Euréliennes d'Île-de-France n°27-01-01 du 17 décembre 2020 annulant et remplaçant la délibération 20-12-33 du 17 décembre 2020 et prescrivant la 6e modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien,

**Vu** l'arrêté du président de la communauté de communes des portes euréliennes d'Île-de-France 2021-004 du 27 janvier 2021 engageant la 6<sup>e</sup> modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien,

**Vu** la délibération du conseil communautaire de la communauté de communes des portes euréliennes d'Île-de-France n° 21\_07\_04 du 7 juillet 2021 définissant les modalités de mise à disposition du public du dossier de 6e modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien,

**Vu** les remarques des personnes publiques associées auxquelles le dossier a été transmis au titre de la notification, à savoir :

#### Communauté de communes Portes Euréliennes d'Île-de-France

Envoyé en préfecture le 05/10/2021

Reçu en préfecture le 05/10/2021

Affiché le

ID : 028-200069953-20210930-21\_09\_22-DE

- l'avis favorable du conseil départemental d'Eure-et-Loir,
- l'avis favorable de la direction régionale des affaires culturelles Centre Val-de-Loire,
- la remarque suivante de la direction départementale des territoires d'Eure-et-Loir: « si l'espace ainsi économisé pour le stationnement n'est pas réutilisé afin d'accroître l'emprise au sol des constructions, le projet de modification simplifiée sera vertueux en termes de consommation d'espace et d'artificialisation des sols »,
- les remarques de l'agence régionale de santé précisant :
  - que la diminution de l'imperméabilisation du sol promeut un environnement favorable ;
  - que ce projet est l'occasion pour la collectivité de mener une réflexion sur la prise en considération des enjeux de santé publique ;
  - qu'une réflexion pourrait être engagée en matière de mobilités douces,
- l'absence d'observation de la part de la chambre de commerce et d'industrie d'Eure-et-Loir,
- l'avis favorable de la chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir,
- l'avis favorable de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Eure-et-Loir,
- l'absence de remarque de la communauté de communes Cœur de Beauce,

**Vu** la décision n°2021-3181 du 30 avril 2021 de l'autorité environnementale ne soumettant pas la sixième modification simplifiée à évaluation environnementale,

Vu les résultats de la mise à disposition au public n'ayant fait l'objet d'aucune contribution,

**Entendu** le bilan de la mise à disposition présenté par le Vice-président de la communauté de communes,

**Considérant** que la 6<sup>e</sup> modification simplifiée du plan local d'urbanisme telle qu'elle est présentée au conseil communautaire est prête à être adoptée.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

EURÉLIENNES D'ÎLE DE FRANCE

**APPROUVE** la 6<sup>e</sup> modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois, et d'une mention dans un journal habilité à des diffuser des annonces légales dans le département,

La modification du plan local d'urbanisme approuvée est tenue à la disposition du public à la mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture,

La présente délibération est exécutoire à compter de sa transmission à Mme le Préfet d'Eure-et-Loir et de l'accomplissement des mesures de publicité.

Epernon, le 30 septembre 2021

Le Président,

Stéphane LEMOINE



Mémoire en réponse aux observations émises lors de l'enquête publique portant sur la demande de Permis de Construire du projet de plateforme logistique de PANHARD DEVELOPPEMENT à Auneau Bleury Saint Symphorien (28)

La demande de permis de construire de notre projet d'entrepôt à Auneau Bleury Saint Symphorien (28) a été soumis à une enquête publique qui s'est déroulée du 27 septembre au 28 octobre 2021.

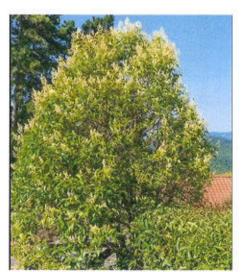
Notre réponse reprend point par point les principaux éléments soulevés dans les observations formulées.

1 - Demande d'utiliser des plantations à feuillage persistant pour cacher le bâtiment en toutes saisons en particulier le long de la RD19 (observation faite hors permanence le samedi 2 octobre 2021)

Notre projet privilégie les essences à caractère locale afin de limiter l'impact environnemental. Les essences prévues ont donc un feuillage caduc comme dans les bois et les haies environnant le site. Quelques-unes sont « marcescentes », c'est-à-dire qu'elles conservent leur feuillage en hiver jusqu'à la repousse au printemps suivant, comme le charme commun et le troène commun.



Charme commun



Troène commun



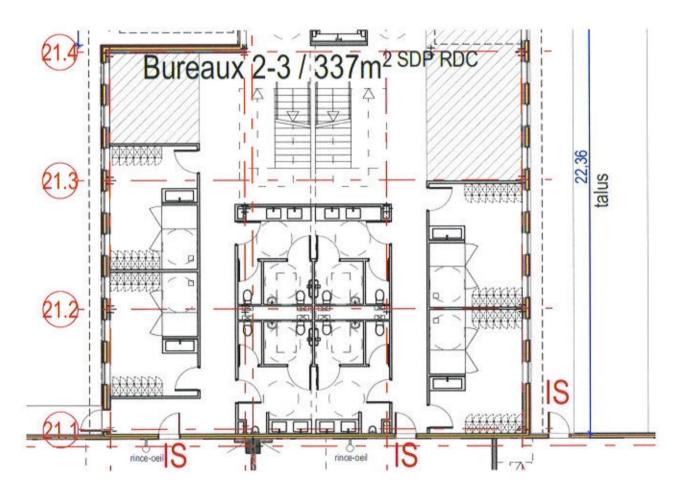
### PANHARD DÉVELOPPEMENT

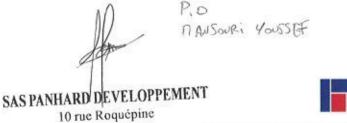
Par ailleurs, afin de limiter l'impact visuel du bâtiment, la végétation le long de la RD19 sera implantée sous forme de bosquets composés d'arbres en gros sujets pour le court terme. D'autres arbres en jeunes plants forestiers et des arbustes seront plantés sur plusieurs rangs pour créer un effet de masse en quelques années.

Toutefois, il est prévu ponctuellement des essences arbustives persistantes pour opacifier les bosquets comme le houx ou le lierre arborescent.

2 – Sur les plans présentés à l'enquête publique, les portes des vestiaires jouxtant les portes des toilettes pour personne à mobilité réduite étaient en opposition pouvant alors limiter leurs ouvertures (observation faite lors de notre entretien du 30 aout 2021)

Cette erreur a d'ores et déjà été rectifiée (voir ci-dessous) sur les plans AN07, AN08 et AN09 qui serviront de base à la réalisation des travaux.





75008 PARIS RCS Paris 378 106 249 Tél.: 01 42 56 26 46

PANHARD Développement - 10 rue Roquépine - 75008 Paris
Tél. 01 42 56 26 46 - Fax 01 42 56 08 40 - www.panhardgroupe.com
SAS au capital de 1 000 000 € - RCS Paris 378 106 249





Affaire suivie par :

Karine TURBA | Service urbanisme Tél. 02.37.31.81.41 <u>urbanisme@ville-ab2s.fr</u>

#### **CERTIFICAT D'AFFICHAGE**

Je soussigné, Jean-Luc DUCERF, Maire de la commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien,

#### certifie

**avoir procédé à l'affichage**, 15 jours au moins avant le début de l'enquête, soit le 09/09/2021

et durant toute la durée de l'enquête, jusqu'au 28/10/2021 inclus,

#### de l'avis d'enquête publique concernant :

 Le <u>permis de construire n° PC 028015 20 00031</u>, déposé par SNC AUNEAU 1 (groupe PANHARD), pour la construction d'un bâtiment logistique, prévu Route de Roinville à AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN.

**<u>DELIVRE</u>** le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, le 2 novembre 2021



Jean-Luc DUCERF Maire d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

